77e ANNEE. — N° 124. VENDREDI 22 OCTOBRE 1937.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes ..... | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements ..... | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

*Rédacteurs :* Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

| | | |
|---|---|---|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | | 2 fr. » |
| RÉCLAMES 3e page | ( — d° — )..... | 3 fr. » |
| » 2e page | ( — d° — )..... | 5 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

# LES ÉVÉNEMENTS

**Les socialocommunistes ne tiennent pas la France, malgré les millions qu'ils dépensent par centaines pour la tromper et l'asservir. Et contre leur « mur d'argent » prévaudra la volonté du pays qui entend rester libre !**

Voici terminées les élections cantonales dont les démagogues avaient juré qu'elles seraient l'apothéose du Front populaire. Ils les espéraient tout autres qu'elles ont été !

Après le premier tour, M. Camille Chautemps avait souligné l'effondrement des communistes. Après le second, il a déclaré que son impression initiale se trouvait confirmée et il a ajouté : « Les électeurs ont maintenu « leur confiance au gouvernement de « Front populaire *à direction radica-* « *le* »... C'est-à-dire au gouvernement Front populaire qui fait une politique anti-Front populaire.

Les élections ont-elles approuvé ce renversement — ou, pour être conciliant à la manière de M. Chautemps — disons ce « redressement » de la politique Blum-Vincent-Auriol ? Si oui, les socialistes ne peuvent plus prétendre à reprendre la tête du gouvernement et l'équipe radicale se trouve confirmée dans son actuelle prépondérance — restée bien précaire jusqu'à maintenant. Voilà qui augmenterait rudement l'autorité de MM. Chautemps, Bonnet, Daladier, Delbos; voilà qui leur permettrait de réduire la résistance de leurs collègues socialistes aux nécessaires mesures de salut public...

De son côté, M. Marx Dormoy, délégué des S.F.I.O. au ministère de l'Intérieur pour y tripatouiller les statistiques, a déclaré que le dernier scrutin confirmait la volonté précédemment exprimée par les électeurs...

Entre ces deux déclarations officielles qui ne s'ajustent pas très bien l'une à l'autre, il s'agit de savoir celle qui s'éloigne le moins de la réalité vraie.

Nous avons coutume de nous garder des appréciations trop optimistes qui offrent ce grand péril d'amortir la vigilance et d'induire en tentation de paresse. Nous n'avions pas l'espoir que ces élections révéleraient un retournement complet du pays. Il avait tant espéré du Front populaire ! !... On ne se déprend pas si tôt d'une si chère illusion ! C'est déjà beaucoup qu'il marque une forte déception. Sa foi est rudement ébranlée et beaucoup ne sont encore retenus que par la fierté de ne pas avouer leur erreur ! C'est un premier succès, celui-là, et qui compte. Nous ne prétendons pas que la partie est gagnée, mais il apparaît clairement qu'elle est bien engagée...

⁂

Quand on se trouve en face des statistiques du ministère de l'Intérieur, on a tout de suite l'impression d'une supercherie et que le camarade Dormoy a oublié que, cette fois, il n'officie pas devant ses seuls fidèles.

Il a établi ses tableaux en comparant les résultats électoraux de 1937 aux résultats électoraux de 1931. Sous le prétexte qu'en 1931, comme en 1937, il s'agissait d'élections cantonales...

Pardon ! Mais là n'est pas la question. Il nous importe peu de savoir ce que les partis ont gagné ou perdu dans les Conseils généraux de 1931 à 1936.

Pendant ces six années, il s'est passé quelque chose d'assez important et d'assez sensationnel qui nous intéresse davantage. Entre les élections de 1931 et celles de 1936, il y en a eu d'autres. *Le pays a voté en* 1936 ; M. Marx Dormoy l'aurait-il oublié ? *En* 1936, *il y a eu la victoire du Front populaire*, où les socialistes et les communistes, plumant la volaille radicale, ont obtenu des gains considérables.

C'est à ces élections-là qu'il faut comparer celles d'aujourd'hui. Voilà ce qui est intéressant. On veut savoir si le Front populaire a gagné, ou perdu, ou s'il s'est maintenu dans ses positions. On veut savoir ce que le pays pense aujourd'hui de ce qu'il a fait il y a vingt mois.

Et nous sommes étonnés d'avoir à la rappeler au ministre socialiste de l'Intérieur alors que son parti proclamait lui-même avant les élections qu'il porterait la lutte sur ce terrain, qu'il poserait la question au pays et que, le voulût-on ou pas, il transformerait ce scrutin cantonal en scrutin de politique générale, précisément pour faire confirmer en 1937 sa victoire de 1936. C'est lui qui l'a voulu, c'est lui qui criait partout : nous allons vous donner la preuve que le Front populaire a encore gagné des voix !

Stupeur ! Au lendemain du scrutin, il n'est plus question de cela du tout ! On nous avait promis des comparaisons triomphantes avec les élections de l'an dernier On n'en parle même pas..

Croyez-vous, dites-moi, que si elles avaient été favorables au Front populaire, on aurait oublié de les faire, ces comparaisons ? Croyez-vous que si les succès des socialistes avaient été élargis ou seulement confirmés, on ne nous l'aurait pas montré ?...

Il est évident qu'il en a été tout autrement. Et les tableaux eux-mêmes de M. Marx Dormoy, si maquillés qu'ils soient, montrent que le corps électoral a fait sur lui-même un retour plein d'inquiétude et d'amertume. Il s'agit maintenant de le maintenir dans cette voie.

⁂

Notre confrère, *le Capital*, dont on sait l'objectivité a publié sur les résultats des élections des observations dont je veux donner la conclusion qui me semble l'une des plus justes que j'ai lues. La voici :

« ... Si les radicaux ont perdu des « positions sur 1931, *ils en ont rega-* « *gné sur* 1936, affirmant de nouveau « leur prépondérance sur les socialis- « tes.

D'autre part, les communistes, s'ils « ont effectué des gains sur 1931, « sont en perte sur 1936, ce qui dé- « montre que depuis 16 mois, ils sont « en régression sensible.

« La vague rouge est donc en re- « cul. Il en résulte que contrairement « à ce que pense le ministre de l'In- « térieur, le scrutin de 1937 ne repro- « duit pas celui de 1936 et c'est fort « heureux.

« C'est donc le président du Con- « seil qui a raison contre son minis- « tre de l'Intérieur. Les chiffres, si « rapidement établis qu'ils ont pu « l'être par les propres services de M. « Dormoy, le démontrent surabon- « damment... »

Les socialocommunistes ne tiennent pas le pays, malgré les millions qu'ils dépensent par centaines pour le tromper et l'asservir. Et contre leur « mur d'argent », prévaudra la volonté de la France qui entend rester libre !

Emile LAPORTE.

o-o-o

*UN PETIT MOT D'ECRIT*

## Un oublié

*Louis Depret, aujourd'hui totalement oublié, avait eu son heure : il donnait à la fin du siècle dernier des « maximes » à de nombreux journaux, au* Figaro *notamment, au* Charivari, *à l'*Illustration, *où il demeura jusqu'à sa mort. C'est un genre difficile que la « pensée » et l'on ne saurait dire que Louis Depret ait jamais fait oublier La Rochefoucauld ou Chamfort. Ses confrères lui décochaient des traits cruels :*

*— Eh bien ! Depret, lui demandaient-ils par exemple, avez-vous bien pensé ce matin ?*

*Ou encore :*

*— Franchement, Depret, à quelle heure pensez-vous ?*

*Tous les ans, ou presque, notre « maximaliste » réunissait ses boutades et réflexions en un petit livre qu'éditait Ollendorf. Et ainsi Louis Depret — dont on a laissé passer, ce 9 octobre, le centenaire — était arrivé à se faire une certaine notoriété. A dire vrai, tout n'était pas absolument négligeable dans ses notes. Et il s'est vu quelquefois pillé par des échotiers en mal de « mots » qui, adaptant à notre époque une boutade vieille d'un demi-siècle la prêtaient à notre Tristan Bernard ou à tout autre homme d'esprit* 1937. *Mais il était philosophe et se serait contenté de hausser les épaules devant ces petits larcins, très courants dans notre profession et qui ne font de mal à personne. N'écrivait-il pas, en* 1877 :

*« Nouvelle traduction du vieux dicton : « verba volant, scripta manent ». « Les paroles volent, les écrits sont volés. »*

*Veut-on retire quelques-unes de ses notes ?*

*Coupons au hasard :*

*« Très souvent, on est plus blessé par certaines défenses que par certaines attaques... »*

*« Le vrai pauvre, c'est le faux riche... »*

*« J'aimerais mieux avoir gagné l'amitié d'une femme laide que l'amour d'une belle. »*

*« Si l'on nous disait : Vous allez mourir dans une heure, vous vous écrieriez à la cruauté. Cependant, c'est cela : nous allons mourir dans une heure. »*

*« Au théâtre, triomphe ne veut pas toujours dire succès... »*

*Comme on dit de nos jours : « ça ne casse rien... »*

*Une anecdote, cependant assez jolie. Il demandait, un jour, à l'un de ses amis, homme méticuleux à l'extrême :*

*— Vous ne faites donc jamais la part du hasard ?*

*— Si, répondit l'autre. Lorsque je dors !*

# Informations

**Conseil des ministres**

Jeudi matin, les ministres se sont réunis en Conseil. M. Georges Bonnet, ministre des finances a entretenu le Conseil de la question du rajustement des traitements et des retraites des fonctionnaires, ainsi que des retraités bénéficiaires de pensions d'invalidité. Une somme de 1 milliard 389 millions a été acceptée. Il sera procédé à l'augmentation des fonctionnaires à partir du 15 novembre.

M. Queuille, ministre des travaux publics a exposé les conditions dans lesquelles des mesures analogues à celles envisagées en faveur des fonctionnaires pourraient être appliquées au personnel des chemins de fer.

M. de Tessan a été désigné pour représenter le gouvernement à Conférence des Neuf qui va se tenir à Bruxelles.

**A la Commission des Finances**

M. Jammy Schmidt, rapporteur général du budget, a indiqué que la commission des finances serait sans doute convoquée mardi prochain 26 octobre, pour commencer l'examen des budgets particuliers. Il a confirmé que M. Georges Bonnet, ministre des finances, serait probablement entendu par la commission le 3 novembre.

**Pour un rapprochement franco-allemand**

L'organe de la jeunesse nationale-socialiste « Volonté et Action » publie un numéro spécial consacré au rapprochement franco-allemand contenant des articles de nombreuses personnalités françaises et allemandes.

M. Camille Chautemps y invite les chefs des jeunesses françaises et allemandes à une réconciliation. « Si, déclare le chef du gouvernement français, ils réussissaient à mettre d'accord la jeunesse des deux pays, ils tiendraient en mains l'avenir de l'Europe et de la civilisation humaine. »

M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, souligne l'importance des échanges scolaires franco-allemands.

**Manifestation interdite**

L'Union des Syndicats de la région parisienne a réuni ses cadres en vue de la préparation de la manifestation contre la vie chère prévue pour le samedi 23 octobre.

Cette manifestation, qui devait avoir lieu primitivement place de la Nation, a été interdite dans ce lieu par M. Dormoy, ministre de l'intérieur.

**A la Conférence des neuf**

L'Italie participerait à la conférence des neuf puissances, qui doit se tenir à Bruxelles comme défenseur de la cause japonaise.

On avait pu croire tout d'abord que devant l'abstention du Japon et en raison de nombreuses critiques formulées à Rome contre l'initiative d'une convocation des neuf puissances, l'Italie resterait, elle aussi, à l'écart.

Or, il n'en est rien et, de bonne source, on peut s'attendre à ce que la délégation de Rome à la Conférence se fasse l'avocat de la cause japonaise.

**En Espagne**

D'après une note de la direction générale de la sûreté, la police madrilène a découvert une organisation de type fasciste. Jusqu'à présent trente-quatre individus ont été arrêtés. Les policiers croient pouvoir assurer que les chefs de l'organisation seront sous peu démasqués.

Par ailleurs, la lutte contre les détenteurs de vivres et de munitions continue. On signale l'arrestation de trente-deux personnes inculpées d'avoir vendu de la saccharine à des prix exorbitants.

**Le roi de Grèce en France**

On apprend que le roi Georges de Grèce se rendra prochainement en visite à Rome, à Paris et à Londres.

L'absence d'Athènes du souverain sera vraisemblablement de quatre semaines durant lesquelles le prince héritier Paul assurera la régence du pays.

**En U.R.S.S.**

On annonce que trente personnes condamnées à la peine de mort, après avoir été reconnues coupables de divers délits criminels ont été passées par les armes le 19 octobre.

Vingt-quatre de ces exécutions ont eu lieu à Svobodny ; quatre à Leningrad, et les deux dernières, dans une région agricole de l'Oural.

**En Palestine**

De nouvelles dépêches alarmantes parviennent de Jérusalem. Un groupe de Bédouins a attaqué à Dahrieh, un poste de police. Les assaillants réussirent à s'emparer d'un certain nombre de fusils, revolvers et munitions.

D'autre part, les extrémistes arabes ont abattu, dans la région de Hebron, une cinquantaine de mâts supportant des lignes téléphoniques et télégraphiques. De ce fait, les communications directes sont interrompues entre Jérusalem et Hebron.

## EN PEU DE MOTS...

— La date du 25 avril, anniversaire de la naissance de Marconi, sera considérée en Italie, comme fête nationale dans le but de consigner à la postérité le nom du savant.

— M. Roosevelt a annoncé que le déficit net du budget des Etats-Unis pour l'année fiscale 1938, estimé à environ 12 milliards et demi de francs, sera en réalité de près de 20 milliards.

— Un avion de transport parti de New-York s'est abattu entre Cheyenne et Sult Lake City. Les 19 occupants ont été tués.

— Un nommé Chapelet, 72 ans, demeurant à Passirac (près d'Angoulême), déchira les billets de banque qui composaient son avoir et se tua d'un coup de fusil sous le menton.

— On annonce la mort de M. Charles Magnette, ministre d'Etat, ancien président du Sénat de Belgique, décédé à l'âge de 74 ans.

— M. O. Piron, ministre de la défense nationale de l'Union Sud-Africaine a déclaré que l'Angleterre ne devait pas compter sur l'aide des soldats de l'Union en cas de guerre en dehors du territoire sud-africain.

## NOS ÉCHOS

**Sans tambours ni trompettes.**

La rédaction du journal communiste du soir, qui paraît depuis quelques mois à Paris, avait aménagé un écran lumineux qui s'apercevait depuis la place de l'Opéra. Situation magnifique pour attirer les curieux. Ceux-ci arrivèrent en foule.

Dans l'assistance, se trouvaient beaucoup de communistes venus de banlieue qui, sur la foi de leurs quotidiens préférés, s'apprêtaient à célébrer la victoire de leur parti.

Or, il se trouva que pendant plus de deux heures, aucune victoire communiste ne put être annoncée, et les militants du parti commençaient à grogner : « Nos élus ! Nos élus ! » criaient-ils sur l'air des lampions.

Triste aventure pour ces illuminés. Des élus communistes, il n'y en avait pas encore. Et cependant, 400 résultats étaient déjà connus.

Alors, subitement, l'écran lumineux s'assombrit.

Les militants comprirent et se retirèrent si navrés qu'ils n'eurent même pas le cœur d'entonner l'*Internationale*.

**Marius chauffeur.**

Deux collègues, pris de boisson, décident, après le der des ders, de rentrer chez eux. L'un d'eux, qui possède une voiture, propose à son camarade :

— Si tu veux, je reconduis...

— D'accord...

Tous deux s'installent. L'auto démarre et débute par une embardée formidable. Par bonheur, le conducteur redresse. Visiblement, il n'y voit plus clair. Il zigzague, frôle les refuges, risque cent fois l'accrochage. A la fin, son compagnon n'y tient plus :

— Je t'en prie, fais attention !

Et le chauffeur de répondre :

— Comment ! Ce n'est pas toi qui conduis ?

**Quand le soleil s'en va.**

Marius raconte :

— Le soleil, le soleil ! me disait un Parisien. A vous entendre, vous, gens du Midi, on dirait qu'il est à vous le soleil...

J'ai répondu :

— Jamais de la vie ! Nous n'avons pas cette prétention. Le soleil est à tout le monde. Je vous accorde même qu'il vient quelquefois à Paris. Seulement, à peine arrivé, il s'aperçoit qu'il pleut et il s'en va...

**C'est vexant.**

A l'école, l'institutrice félicite le petit Billy, dont la maman vient d'avoir des jumeaux :

— C'est magnifique, Billy, une petite sœur et un petit frère en même temps ! Je suis sûre que tu es très fier ?

— Pas tant que ça, Mademoiselle. On ne nous a même pas cinématographiés pour les actualités !!

AU FIL DES JOURS...

# REGARDS SUR L'EXPOSITION

Simples regards d'un provincial pourvu de quelques journées seulement pour prospecter un monde, l'univers entier ou presque : quarante-cinq nations dispersant leurs pavillons de parade entre le Trocadéro et la Tour Eiffel ; la quarante-sixième, qui est la nôtre, achevant de couvrir des siens, les soixante hectares d'esplanades, de quais, de ponts et d'île dévolus à l'Exposition. Regards attentifs, mais superficiels d'un promeneur qui, contraint à se restreindre, s'est tracé un plan et s'en écarte à tout moment, qui, résolu à se contenter de vues d'ensemble, se laisse pourtant séduire par les détails et leur accorde une attention méritée mais déraisonnable. Quand ce genre de visiteurs, — dont je viens d'être un exemplaire, — franchit celle des vingt-deux portes à laquelle aboutit sa dernière promenade désordonnée, ses jambes flageolent et sa tête n'est pas loin de chavirer. Trop d'images se sont emmagasinées et superposées dans son cerveau. Il lui faudra du loisir et du calme, un bon bout de temps, pour mettre de l'ordre dans cette suite de films en surimpression et tâcher d'en dégager quelques vues présentables.

Ce filtrage opéré, voici comment je revois la prodigieuse foire qui s'étale des Invalides au Grand Palais, du Trocadéro à l'Ecole Militaire, du pont de Grenelle à la Concorde.

J'ai dit « prodigieuse » ; je maintiens cette épithète qui seule convient. L'Exposition s'est ouverte en retard ; elle a connu mille vicissitudes. Les provinciaux qui la virent avant la mi-août en revinrent navrés ou furieux. Les uns disaient : « On n'en finira jamais ! » Et les autres : « C'est une honte que montrer pareil spectacle ! » Si ces gens de peu de patience et de foi reviennent maintenant à Paris, ils y comprendront que jamais en France, il ne faut désespérre de rien.

A part quelques vagues restes de parachèvement — par exemple, l'autre semaine, le dégagement de la ravissante flèche du pavillon pontifical — la gigantesque entreprise paraît complètement réalisée. J'ai perçu, pour ma part, seulement deux ou trois échafaudages encore debout. Je ne me suis heurté qu'à une porte close, celle du pavillon de la Corse, au pont de Passy.

Je garde mémoire des trois expositions internationales précédentes de Paris et de plusieurs autres à l'étranger notamment de celle de Barcelone dont le faste, disait-on alors, ne pourrait être jamais surpassé. Hé bien ! je déclare tout net que l'Exposition actuelle l'emporte de beaucoup sur toutes en éclat aussi bien qu'en ampleur. Tel est aussi, j'en suis sûr, l'avis de huit sur dix — pourcentage établi pour tenir compte à la fois des jaloux du dehors et des grincheux du dedans, — des trois ou quatre cent mille visiteurs que le beau soleil d'automne fait, chaque jour, affluer dans l'enceinte.

Quand, ayant tourné le dos à certaine tour qui ne mérite guère d'autre marque de considération, on parvient à franchir les guichets assiégés par la foule et à pénétrer sur l'immense terrasse à paliers du Trocadéro rénové, on n'accorde que peu d'attention à ce palais lui-même. On le regardera plus à loisir de loin, de l'une des esplanades que sépare le pont d'Iéna. Ainsi pourvu de recul, il apparaîtra, bien qu'un peu lourd, autrement digne de couronner l'Acropole de Chaillot que la rotonde flanquée de minarets dont il a pris la place.

Tout de suite on court à la balustrade; on y conquiert le droit de s'y accouder et, longuement, on contemple le panorama central de l'Exposition.

Les jardins, eux aussi, furent mis au goût du jour. Les miroirs d'eau peuplés d'animaux saugrenus firent place à de larges bassins accessibles, les cascades parcimonieuses à de puissants jets d'eau qui projettent en tous sens leurs gerbes multicolores. Parterres et pelouses modernisés présentent une netteté de lignes et une vivacité de tons inconnues de leurs devanciers.

Dans ce bouleversement général, les arbres seuls furent respectés. Non pas ici seulement, mais sur toute l'étendue de l'Exposition. Il est même curieux de voir, ici ou là, un tronc d'orme ou de marronnier jailli d'un parapet, d'un trottoir, d'une marche d'escalier, obliger un pavillon à se présenter en recul ou de guingois.

Les frondaisons ainsi sauvées encadrent et voilent les façades des constructions légères entremêlées de jardins et de pelouses qui se font face sur le versant aménagé, entre les terrasses du Trocadéro et les bords de la Seine. La plupart des sections étrangères s'étagent ainsi dans la verdure sur les pentes de la butte. Comme fond de décor, les palais de l'Allemagne et de l'U.R.S.S. dont les hautes tours semblent opposer dans le ciel le dédain de l'aigle hitlérienne à l'élan fougeux des porteurs de la faucille et du marteau.

Ces énormes édifices cachent à-demi le dernier groupe des pavillons étrangers alignés sur la rive gauche. Les Etats-Unis et l'Italie ont néanmoins poussé leurs étages assez haut pour ne redouter aucune humiliation. Près d'eux, la Belgique est imposante ; la Grande-Bretagne lourde ; la Suisse pittoresque.

Le couloir aérien du pont d'Iéna s'emploie largement à canaliser le flot toujours renouvelé de la foule vers l'arche formidable que la Tour Eiffel ouvre sur l'immensité du Champs de Mars, environnée elle aussi d'une profusion d'édifices bariolés que séparent des parterres fleuris et des fontaines jaillissantes. Les bâtiments de l'Ecole Militaire donnent à la perspective un aboutissant un peu sévère mais plein de noblesse.

Le panorama que livrent aux yeux éblouis les terrasses du Trocadéro ne connaît pas de rival dans l'Exposition. Il n'en reste pas moins expédient de chercher des vues d'ensemble dans le sens longitudinal, en usant tour à tour des vedettes, aux nombreuses escales, qui sillonnent la Seine et des petits trains électriques qui s'insinuent, avec souplesse mais non sans tapage, à travers le perpétuel encombrement des quais.

Sur ces quais, que d'arrêts s'imposent à qui en a le loisir. Je n'ai pu m'en permettre qu'un petit nombre. J'accordai le plus important aux Musées d'Art Moderne. Ils contiennent dans leur aile occidentale une splendide retrospective de l'art français, des primitifs aux modernes, qui bientôt éparpillera ses tapissseries, ses tableaux, ses statues dans les musées et les collections provinciales et étrangères d'où ils sont venus. Mais l'édifice lui-même restera, dotant Paris du plus vaste et du plus harmonieux réceptacle susceptible d'accueillir, dans une lumière digne d'eux, les chefs-d'œuvre qui lui demanderont asile.

Je parcours à la hâte les pavillons du thermalisme et du tourisme, d'autres encore dont je n'ai plus qu'un vague souvenir ; plus lentement les délicieux jardins qui dominent la rive gauche entre le pont de l'Alma et le pont des Invalides. Après avoir contemplé un soir la féerie des illuminations, des feux d'artifice et des jeux d'eaux aux effets changeants qui empanachent la Seine, j'errai pendant une heure dans le parc des attractions. Le village alsacien me plut fort ; ce qui l'entoure beaucoup moins. Chaque âge a ses préférences !

Le lendemain, matinée variée au rond-point des Champs-Elysées : d'abord une promenade quelque peu effarée dans le labyrinthe jalonné de miracles du Palais de la Découverte, ensuite une visite, dans le Petit Palais, à l'Exposition des Maîtres de l'Art Indépendant que l'œuvre de Maillol illumine. Et ceci reposa de cela mon esprit moins curieux des audaces de la technique que des expériences de l'art fussent-elles scabreuses.

Des centres nationaux qui avoisinent les sections étrangères, j'ai négligé celui des Métiers et, plus loin, arpenté distraitement celui des Colonies, pâle reflet insulaire de la grande exposition du bois de Vincennes.

Par contre, le Centre régional m'attira dès le premier jour et me rappela à plusieurs reprises. Rien, à mon goût, n'est aussi pimpant, chatoyant, amusant, instructif, plus joliment révélateur du visage aux mille sourires de la France que cet ensemble de pavillons qui tente en un espace restreint mais bien choisi, de donner une idée de la diversité et de la richesse des provinces. Il faut visiter, à pas flâneurs, ces édifices dont l'extérieur ne réussit pas toujours à éviter le pastiche, mais dont l'intérieur abonde en savoureuses évocations des sites et des monuments, des goûts et des mœurs, des travaux et des jeux particuliers aux régions de notre pays.

Afin de respecter dans une certaine mesure la vérité topographique, on a mis les pays maritimes au bord du fleuve, ceux des frontières au pourtour, ceux de l'intérieur au milieu.

Eug. GRANGIÉ.

**Lire la suite à la deuxième page**

**Au restaurant marseillais.**

— Comment ? Tu peux manger de la langue de bœuf ?

— Pourquoi non ?

— C'est sale ! Pense ! Ça sort de la bouche d'un animal, pleine de salive !

— Alors, toi, pourquoi que as commandé un œuf ?

**Repère.**

*Le juge.* — Vous êtes accusé d'avoir dépassé la limite de vitesse la nuit dernière. Etes-vous coupable ou innocent ?

*Le prévenu.* — Vous devez le savoir, monsieur le juge. J'étais dans la voiture que vous dépassiez au moment où j'ai été pincé.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

Au fil des jours

## REGARDS SUR L'EXPOSITION

*Suite de l'article de 1re page*

De cette façon, le pavillon de notre région Limousin-Marche-Quercy-Périgord a été appelé à regarder la place centrale, tout en occupant l'un des angles de l'avenue principale. Situation excellente, un peu trop en évidence sans doute pour sa modestie. L'édifice, en effet, étonne par son étroitesse et par son humilité. Entre ses fastueux voisins, il fait quelque peu figure de parent pauvre.

Pour le visiteur de chez nous qui vient d'admirer, par exemple, le pavillon de Guyenne et Gascogne et qui a constaté l'ampleur des expositions particulières de départements tels que le Lot-et-Garonne et le Gers, la part tenue par le Lot dans la maison d'à-côté paraît bien peu substantielle. On a voulu que ce pavillon représentât « un relais gastronomique. » Il en constitue un, en effet, fort bon et fort bien achalandé. Son restaurant se place sous l'enseigne de *la truffe*. Ce précieux condiment abonde dans les mets qu'on y sert, j'en ai fait l'agréable épreuve. Mais si, comme moi — comme beaucoup d'autres dîneurs aussi, je le sais — vous vous avisez de réclamer du vin de Cahors, on vous répond : « Nous n'en avons pas ! » et l'on vous présente une carte sur laquelle Bergerac et Montbazillac sont les seuls noms inscrits de notre région. Je dois ajouter que le directeur interpellé par moi à ce sujet, m'a déclaré avoir tenté par deux fois de se procurer à Cahors du Cahors et n'avoir pu y réussir...

Je parcours le centre rural de la porte Maillot, le premier jour précisément de la semaine consacrée aux présentations du Limousin, de la Marche, du Quercy et du Périgord, Je n'y découvris, dans aucun stand, aucun produit venu du Lot, alors que les autres départements fédérés faisaient tous des expositions sinon copieuses du moins honorables.

Nous sommes décidément bien négligents ! Alors que le Ciel s'offre à nous aider, nous nous abstenons de nous aider nous-mêmes...

Cette constatation morose jette encore une ombre sur le souvenir excellent que je garde de mes sept visites à l'Exposition. Son ampleur, sa variété, son éclat méritent des regards plus appliqués que les miens, surtout plus appuyés.

Il est question de prolonger la durée de la grande exhibition sinon tout entière, du moins dans certaines de ses parties, en particulier de garder en place et au complet pour 1938 le Centre Régional. Je souhaite que ce dessein se réalise et que notre Quercy, secouant son apathie, se décide à prouver qu'il a, lui aussi, de belles et de bonnes choses à montrer aux gens...

Eug. GRANGIÉ.

## La journée du Quercy à l'Exposition

C'est le dimanche 31 octobre, que se déroulera, de 15 heures à 18 heures et demie, dans la salle des Fêtes du Centre régional, la « Journée du Quercy à l'Exposition ».

Organisée par tous les groupements lotois de Paris en collaboration avec le Comité de la 6e Région, cette manifestation régionaliste comportera un programme des plus attrayants, dont une brève causerie de M. Louis Gratias formera le prologue.

Mlles Jeanne Coudert, Marie Dutronc, Germaine Ganiayre; MM. Jean Rémy, Léon Capelle, y interpréteront des œuvres lyriques d'auteurs quercynois, notamment du maître Philippe Gaubert. La directrice du théâtre d'Oc, Mlle Dissel, dira des œuvres « carcinoles » avec son talent habituel. Notre éminent compatriote, M. Escande, sociétaire de la Comédie-Française, a promis son précieux concours.

D'autre part les 50 membres de la société artistique « La Bourrée », interpréteront quelques chants et exécuteront quelques vieilles danses de notre Quercy, sous la direction artistique de notre compatriote le compositeur J. Canteloube ; la présence de la pastourelle de ce groupement, Mlle Paulette Vermande, originaire du Quercy, nous est assurée.

« *La Prise de Cahors par Henri de Navarre* », de Gervais Nicolaï, sera jouée par une troupe d'élite. Enfin, un orchestre de 35 musiciens fera entendre, entre autres morceaux, « La Carcinole » et les « Echos du Quercy ».

Des cartes de participation aux frais permettant l'entrée gratuite à l'Exposition, sont en vente au prix de 5 francs :

Café Dreher, 1, rue Saint-Denis ; — Restaurant Amagat, 8, rue Danton ; — Gaston David, 150, boulevard Péreire, 17e ; Galès, 25, rue Chapon, 3e ; — Vialle, 10, rue Euryale-Dehaynin, 19e ; Rougié, 305, rue Saint-Jacques, 5e ; Ségalard, 1, place Séverine, Le Pré St-Gervais.

Que nos compatriotes se hâtent de retirer leurs cartes s'ils veulent s'assurer des places à la « Journée du Quercy à l'Exposition ».

*Le Secrétaire général délégué,*
Gaston DAVID.

### Démission

M. Pierre Dilhac, conseiller de préfecture de Lyon, conseiller municipal de St-Géry, vient d'adresser à M. le Préfet du Lot, sa démission de conseiller municipal.

## CONSEIL GENERAL

### LE RETOUR DE M. DE MONZIE

Malgré les élections qui ont apporté quelques changements à la composition de notre assemblée départementale, le grand événement du jour, c'est le retour de M. de Monzie...

Pourrait-il être là ? Pourrait-il présider la session ?... On l'espérait, on n'en était pas assuré. Et c'est la question que se posaient non seulement les conseillers généraux, mais aussi le nombreux public accouru !...

Pendant la dernière session, notre Conseil général avait été privé, on sait dans quelles conditions, de l'influence et du rayonnement de sa personnalité. Et tout le monde avait eu comme la sensation matérielle du vide immense que faisait son absence. Aussi fut-il accueilli, dès qu'on le vit, par une pressante et affectueuse assistance qui lui exprimait vœux et compliments. Ces sentiments se manifestèrent avec éclat par l'émouvante ovation que lui firent l'assemblée et l'assistance lorsqu'il parut au fauteuil présidentiel *où l'avait porté l'unanimité des suffrages !* Ce fut vraiment un de ces moments de plein accord cordial qui sont trop rares dans la vie publique et que nous sommes heureux de souligner.

Disons que la session se déroule dans une salle des séances très heureusement transformée et agrandie.

A 10 h. 45, *M. J. Loubet*, doyen d'âge, ouvre la séance. Il est assisté, comme secrétaire, par M. Charles Malvy, M. Cabouat, le nouveau préfet du Lot, assiste à la séance.

Sont présents : MM. Loubet, de Monzie, J.-L. Malvy, Charles Malvy, docteur Calvet, Salanié, Lacaze, Cocula, Guilhem, professeur Bénech, Delchié, Limes, Léry, docteur Peindarie, Orliac, Vayssié, Laparra, Tourriol, docteur Rouma, docteur Cambornac, docteur Constant, docteur Roger Couderc, Mirabel, docteur Rougier, Soulié, Bastit.

Excusés : MM. Roussilhe, le docteur Jardel.

En ouvrant la séance, M. Loubet prononce le discours suivant :

### Discours de M. Loubet

Mes chers Collègues,

A ma 32e année de mandat de Conseiller général, je deviens un des doyens d'âge et de fonctions de notre Assemblée départementale et c'est ce qui me vaut l'honneur aujourd'hui de présider cette réunion.

J'en profiterai d'abord pour assurer notre vénéré doyen M. le Professeur Bénech, momentanément fatigué, de l'estime et de la sympathie de tous mes collègues qui avec moi font des vœux pour son complet rétablissement.

M'adressant à notre éminent et très distingué Président, M. de Monzie, je lui dis du fond du cœur toute la joie que nous éprouvons de le voir aujourd'hui parmi nous, en pleine voie de guérison, après une très longue et douloureuse absence.

Vous avez, cher Ami, traversé avec un stoïcisme sans égal cette très dure épreuve et jamais un seul jour votre volonté, votre courage n'ont été défaillants.

Nous faisons unanimement des vœux pour qu'au lendemain d'une magnifique consécration du suffrage vous puissiez reprendre sans retard et en pleine force la vie particulièrement active à laquelle vous êtes depuis toujours entraîné.

Sans vouloir anticiper sur le brillant et substantiel discours que vous nous ferez tout à l'heure, vous me permettrez cependant d'exprimer des regrets sincères à nos amis qui ne font plus partie de notre assemblée ; j'ai nommé mon excellent collègue et ami le Docteur Fontanille, nos amis Urbain Gayet, Louis Solmiac, le Docteur Pierre Alibert.

Ils laissent parmi nous, les uns et les autres, un souvenir durable et nous leur conservons toute notre amitié.

J'exprimerai nos souhaits de cordiale bienvenue à nos nouveaux collègues, MM. le Docteur Calvet, le Docteur Soulié, M. Delchié, et M. Gaston Mirabel ; nous sommes d'ores et déjà certains qu'ils travailleront d'accord avec nous dans l'intérêt du département et aussi pour la défense des idées républicaines auxquelles nous restons tous fidèlement attachés.

Je n'aurai garde non plus d'oublier tous nos collègues et amis qui viennent d'être soumis à réélection pour leur dire la joie que nous avons éprouvée par le splendide renouvellement de leur mandat.

Je n'exagérerai rien en affirmant que les élections cantonales qui viennent de se terminer ont marqué dans notre département et ailleurs un réel succès pour la politique républicaine dont ils se sont fait les défenseurs, ce qui a modifié en les améliorant d'une manière très sensible, les résultats des élections législatives de mai 1936.

Vous tous, les Conseillers généraux récemment réélus en même temps que notre cher Président M. de Monzie, L.-J. Malvy, Léopold Laparra, Dr Constant, Louis Lacaze, Charles Cocula, Roger Couderc, Jardel, Dr Rougier, Jean Bastit, Peindarie, Charles Malvy, qui venez d'obtenir de vos électeurs un éclatant témoignage de confiance et de sympathie, veuillez accepter nos bien vives et amicales félicitations pour votre très grand succès dont nous sommes fiers.

Ici comme ailleurs, on annonçait de profonds bouleversements. Ici comme ailleurs, il est apparu le 10 octobre que la raison avait fait son œuvre et qu'une folle mystique avait fait son temps. Notre Assemblée départementale conserve son unité, sa cohésion républicaine, cette volonté commune d'ordre et de progrès qui, depuis 1919, nous a permis de réaliser un programme continu d'améliorations techniques et sociales.

Nous avons le droit d'être fiers, nous avons même le devoir d'être fiers d'une gestion qui, durant ces 18 années, fut exclusive d'injustice et de démagogie et dont les constantes hardiesses n'eurent d'autre limite que celle de nos médiocres ressources budgétaires.

Pour le surplus, Messieurs, nous avons su instituer entre nous une amitié véritable et durable. Cette amitié préside à nos débats. Vous y trouverez, Monsieur le Préfet, un appui pour l'accomplissement de votre mission administrative à laquelle, nous le savons déjà, vos qualités de caractère et de travail vous ont exceptionnellement préparé.

Tout en exprimant nos souhaits de bienvenue dans le département, veuillez recevoir pour vous même et le Gouvernement, présidé par notre ami, le Radical Camille Chautemps, l'assurance de notre cordial concours.

Après m'être excusé d'avoir un peu trop longtemps retenu votre attention, il ne me reste plus qu'à vous demander de vouloir bien procéder à l'élection de notre Bureau dans une pensée d'union et de concorde républicaine.

### Election du Bureau

Il est procédé à l'élection.

*M. de Monzie* est réélu président à l'unanimité des suffrages.

*MM. Jean Rougier et Cambornac* sont réélus vice-présidents.

*MM. Jardel et Roussilhe* sont réélus secrétaires.

⁂

Accueilli au fauteuil par une affectueuse et chaleureuse ovation, M. de Monzie prononce le discours suivant qu'on écoute dans un silence profondément attentif et dont la fin est saluée par de longs applaudissements :

### Discours de M. de Monzie

Messieurs,

Je souhaite une quadruple bienvenue dans notre compagnie à nos quatre collègues élus pour la première fois aux scrutins de ces 10 et 17 octobre :

Au Docteur Jean Calvet, mon cher et populaire collaborateur ; au Docteur Soulié, Conseiller général de Catus, dont l'irrésistible activité sera précieuse à notre Assemblée ; à M. Delchié, Représentant de Gourdon et du parti socialiste unifié, dont la compétence agricole s'emploie utilement parmi nous ; enfin à Gaston Mirabel, le plus sûr, le plus modeste, le plus constant des amis dont vous aurez tôt fait d'apprécier comme moi les délicates qualités.

Mais ces nouveaux venus comprendront que je n'oublie pas dans mon salut les anciens collègues auxquels ils succèdent. On ne saurait oublier le Docteur Fontanille, ce sage de bonne souche, dont l'urbanité, les réparties et les boutades enchantaient nos conversations particulières : nul, mieux que Fontanille n'était apte à rappeler aux imprudences d'un délibéré hâtif les nécessités d'une consultation des habitudes ou des intérêts, c'était un Républicain-conseil dont les paroles n'étaient jamais vaines.

Avec un autre tempérament resté combatif malgré la maladie qui avait diminué le volume de sa voix, Urbain Gayet était pour nous tous jusque dans la contradiction qu'aimait son indépendance un auxiliaire singulièrement efficace du Président de la Commission des travaux publics. Il s'est retiré 3 ans avant l'expiration de son mandat pour ne pas réduire ses interventions à la mesure de ses moindres forces. Il l'a fait avec une rare dignité. Je veux ajouter à votre hommage un souvenir qui va à l'ami de mes débuts dont le concours et l'appui décidèrent sans doute de mon orientation législative.

Mes relations avec Solmiac, dataient de la même époque lointaine. Elles participaient de la même gratitude initiale que m'inspirèrent les encouragements de son vénéré père et de lui-même. Ici, nous avons eu à nous louer de la discrétion et de la fidélité d'un collègue avec lequel, je me plais à l'espérer, nous garderons en dehors de nos séances un contact cordial. J'ai reçu il y a quelques semaines dans mon jardin de convalescent la visite de Solmiac et de la charmante fille dans laquelle il a reporté toutes ses tendresses. J'ai retrouvé l'intimité de notre jeunesse qu'il veuille recevoir l'assurance d'une pensée sans oubli.

Enfin, Messieurs, vous me pardonnerez d'attarder un regret au nom du Docteur Alibert. La politique offre rarement des profits d'affection ; l'affection qui me tient uni au Docteur Alibert a été un profit exceptionnel de la camaraderie politique. Mais vous tous avez reconnu en lui le plus désintéressé des hommes et le plus délicat dans le comportement de la vie. Il nous a quittés dans la crainte de ne pas garder à distance cette empreinte sur les cœurs que lui conférait si justement la douceur de son sourire.

Je ne voudrais point vous paraître, Monsieur le Préfet un distributeur de politesses sentimentales, mais il est bien vrai qu'entre nous se sont formés et se forment dans la pratique du travail en commun des liens de mutuelle estime de durable solidarité. Nous constituons mieux qu'un cercle, un peu moins qu'une famille, une amitié collective à laquelle restèrent étrangers quelques-uns seulement de ceux qui appartinrent à notre Assemblée. Il nous arrive maintes fois d'être unanimes.

C'est une telle unanimité qui s'improvisa aux premiers moments de votre installation comme Préfet du Lot pour vous faire confiance comme chef. Nul de nous, ne vous avait approché. Nous avions appris que vous aviez le goût du courage pour l'avoir contracté à la guerre et que vous recherchiez les responsabilités au lieu de les esquiver avec cette adresse dont trop d'Administrateurs ont fait leur talent. Quelques semaines nous ont suffi à consolider ce jugement de valeur le préjugé favorable qui s'était créé à l'annonce de votre venue. Nous nous félicitons qu'il y ait désormais en face de nos bonnes volontés une volonté.

Veuillez communiquer à votre prédécesseur M. Marcel Jacquier l'assurance que sa gentillesse nous restera en mémoire et veuillez croire vous même que nous sommes prêts à collaborer avec vous dans le respect de vos fonctions et l'exact souci de nos devoirs.

MESSIEURS,

L'épreuve que je viens de subir et dont la longueur aurait pu décourager votre patiente sollicitude, m'a révélé une certaine douceur de sentiments que j'avais ignorée durant les années où je cheminais à peu près comme un autre à travers la cohue des passions. Depuis 33 ans que je suis homme public et donc élu, battu, ballotté, livré, aux controverses, aux dénigrements à tous les risques de l'opinion, je n'ai jamais eu le loisir, l'occasion ou la chance d'être populaire. Mais dans la suite de mon infortune corporelle vous m'avez donné une tendresse de remplacement. Merci à vous et à tous ceux du pays de Cahors et de Figeac dont la gentillesse me fut si fidèlement secourable.

Dans une chambre d'hôpital ou de clinique, on pense mieux à la France, parce qu'on a moins souci des artifices de l'actualité sous lesquels disparaît la permanence de ses traits et de ses vertus. Une maladie de durée est une parfaite école de patriotisme. Elle enseigne à juger sérieusement des choses sérieuses en dédaignant ce qui mérite dédain parmi les objets trop divers de nos trop frivoles enthousiasmes. Pascal qui fut le plus grand poète et le philosophe de la souffrance a écrit cette simple phrase que je ne prétends pas retenir pour mon usage personnel et orthopédique : « Il faut bien penser où l'on mettra ses pieds ». Où allons-nous ? vers quels destins de guerre ou de neutralité ? Et d'abord quel est notre statut intérieur, que vaut notre situation dans le monde ?

Certes nous avons subi beaucoup d'expériences. La dernière n'a pas été seule dommageable. D'aucuns oublient volontiers l'expérience Doumergue au lendemain du 6 février 1934 et se refusent à dater de cette erreur solennelle les fautes commises en sens inverse. Inutile d'ailleurs d'épiloguer sur la fatuité d'une époque révolue ! Il nous suffit de constater la liquidation d'un stock assez encombrant de formules qui eurent cours et qui n'ont plus cours : un apprentissage d'anticléricalisme n'est plus exigé pour la formation des hommes d'Etat — le vote des crédits militaires ne compromet plus la pureté d'un élu d'avant-garde — l'octroi des pleins pouvoirs sont susceptibles d'en mésuser. Gambetta parlait de justice immanente : il y a aussi dans l'ordre économique une vérité immanente qui tôt ou tard se réalise, une réalisation de cette sorte s'accomplit présentement et M. Camille Chautemps a le bonheur de pouvoir confondre sa propre revanche avec la revanche du bon sens, ou, s'il vous plaît de la raison cartésienne.

Plusieurs atteintes avaient été portées durant ces 12 derniers mois à cette belle logique dont nous célébrons la gloire tricentenaire avec le concours ironique des nations, n'était-ce pas, en effet, un paradoxe que de signer un accord tripartite avec les Etats anglo-saxons sur la base des vieux principes de la libre concurrence, alors que nous pratiquions à juste titre d'ailleurs et surtout à grand fracas une politique sociale destinée à hausser les prix et à réduire nos possibilités d'échange ? Sans doute s'agissait-il de trouver à la dévaluation de notre monnaie une excuse internationale, mais il convient de renoncer aux simulacres, aux réformes simulées plus dangereuses que les autres, aux réformes en trompe-l'œil qui semblent aménagées comme une fête et perdent leur bienfaisance avec leur éclat. Quels avantages nous a procurés la transformation de la Banque de France ? Quels avantages nous réserve la substitution de la Société Nationale des Chemins de Fer au Comité des Réseaux dont les errements se continuent puisque la direction unique du trafic n'a pas encore été instituée ? Est-il vrai que l'Office du blé institué en vue de valoriser le blé indigène a pour une première saison contenu l'accroissement naturel des prix ? L'une après l'autre, les réformes dites de répartition ont abouti ou aboutiront à ces déconvenues qu'enregistre dans son récent ouvrage mon ami et compagnon Marcel Déat.

Pourquoi ces découvertes ? Je n'en rends nullement responsable le prestigieux metteur en scène du socialisme français M. Léon Blum : nul n'égalera dans cet emploi sa souveraine intelligence, mais il a décidément une excessive marge entre les effets médiocres des transformations législatives que nous venons d'effectuer et les mots magiques, les mots révolutionnaires qui furent proposés à l'acclamation des foules françaises : « Paix, Pain, Liberté. »

Maurice Barrès, dans une note de ses carnets, décrit une catégorie de citoyens qui « remuent les mots comme les dominos ». Un jour, la partie de dominos peut être interrompue par un appel aux armes, si notre sagesse collective n'avise. Si éloigné que je sois des augures communistes, je me rencontre avec eux dans une incessante appréhension d'un conflit auquel les armées plus que les chancelleries semblent préparées. Je n'oublie pas que la conférence pacifique de Berne précéda de peu la mobilisation d'août 1914. En 1914, le feu couvait dans les Balkans ; en 1936, il s'alluma en Espagne et c'est miracle que la contagion des flammes n'ait pas déjà incendié l'Europe. « L'Europe sera fasciste », proclame M. Mussolini. Non ! elle sera diverse ou ne sera plus. Il importe de reconnaître enfin ce droit pour les peuples à disposer d'eux-mêmes ou à n'en pas disposer. Après l'échec de l'intervention en Russie, après la faillite de la République de Weimar, consécutive à l'occupation de la Ruhr, voici que le soin de notre politique intérieure nous empêche d'entretenir des rapports normaux avec l'Italie, alliée des mauvais jours, et tout à la fois rend inefficace le système de mutuelle protection que devait représenter dans l'esprit de ses promoteurs le rapprochement franco-soviétique. Oui, c'est notre politique intérieure qui explique la coïncidence de nos politesses réitérées envers les chefs de l'Etat-Major allemand avec l'interruption de notre ambassade au Quirinal, cependant que nous avons avec le Kremlin des relations idéologiques et non point militaires !

A travers ce complexe diplomatique, M. Yvon Delbos a le mérite quotidien de sauver la Paix. Mais nous lui marquerons notre sympathie en rappelant que sous le 2e Empire l'intérêt du régime nous conduisit à Sedan et en souhaitant que la France se contente de faire la police chez soi, en place de faire la leçon à autrui !

Qui donc nous accuserait d'inclure dans un tel souhait une arrière-pensée de conservation sociale ! Ici, nous ne redoutons pas les réformes, même de structure. Nous sommes prêts à en assumer la responsabilité, pourvu que cessent autour de nous les cris de haine indistincte, les appels à la subversion vaine, les troubles systématiques de la rue, de l'usine et des administrations. La pause, ce n'est pas assez. Nous voulons aussi la Paix, civique. Nous la voulons fraternelle par l'octroi d'une égale assistance aux familles, par l'organisation d'une égale retraite au bénéfice des vieux travailleurs, par la réduction de la dette publique à la faveur de mesures égalitaires que je me flatte d'avoir envisagées, préconisées ou proposées longtemps avant qu'il y eut en France un cartel ou un front populaire ! Excusez-moi, mes chers Collègues, d'évoquer le souvenir de hardiesses, que je ne désavoue pas, que vous n'avez jamais désavouées et que nous retrouvons aujourd'hui en la forme de jeunes réclames taillées dans nos vieux programmes. Un jour qu'il instruisait le procès des partis, Paul Valéry a dit d'eux : « Ils retirent pour subsister ce qu'ils promettaient pour exister. » Nous ne retirons rien des promesses de notre passé ; nous y ajoutons et affirmons ainsi la continuité de notre vocation républicaine.

⁂

M. le Préfet prend ensuite la parole et prononce un discours qui produit sur l'assemblée attentive la plus favorable impression. Nous le publierons dans notre prochain numéro.

La séance est ensuite levée.

### Deuxième séance

Il semble y avoir quelque chose de changé au Conseil général, non seulement dans le décor où se déroule ses séances, mais aussi dans sa tradition de vitesse accélérée. Cette fois, il n'est pas encore question de partir au moment où l'on arrive et de finir au moment où l'on commence.

Les conseillers sont en commissions et ils y demeurent longtemps. L'ouverture de la séance publique avait été annoncée pour 3 h. de l'après-midi. A 5 h. 50, elle n'est pas encore commencée et le président qui vient de prendre possession du fauteuil sonne longuement pour appeler ses collègues et se décide à leur envoyer les huissiers.

Enfin, vers 6 heures, les rangs se garnissent et la séance est déclarée ouverte.

Disons tout de suite que le compte rendu des discussions en est rendu très difficile car, du fond de la salle, on n'entend à peu près rien de ce qui se dit au bureau et aux premiers rangs des fauteuils. La salle restaurée est belle, mais son acoustique est déplorable.

### Pour les enfants attardés

*M. Roger Couderc* développe un remarquable rapport pour la création dans le Lot d'un établissement ayant pour but la rééducation des enfants arriérés ou attardés. Il montre l'importance d'une telle œuvre qui s'attache à rendre leur valeur sociale aux nombreux enfants qui, dans cette catégorie, peuvent être guéris. Il indique qu'avec un internat bien organisé on peut y réussir.

La commission chargée d'étudier la chose a fixé son choix pour le siège de cet établissement sur le château de Laroufié à Gagnac. M. Roger Couderc expose les raisons de ce choix. L'endroit est placé proche des départements voisins avec lesquels le Lot édifierait son œuvre. De plus le site qui entoure le château est riant, gai, ensoleillé. Or, rien n'est plus important que le décor pour la rééducation des enfants arriérés.

Le chiffre prévu par la commission pour achat et aménagement du château est de l'ordre de 4 millions 800.000 francs.

M. Roger Couderc donne ensuite des explications sur la manière dont fonctionnerait cette œuvre et dont elle serait financée avec la collaboration des trois ou quatre autres départements voisins.

Quant au recrutement, il s'effectuerait avec la collaboration des maîtres d'école et des médecins, car une sérieuse organisation de l'inspection médicale dans les écoles devient de plus en plus nécessaire.

En conclusion de son exposé, écouté avec un profond intérêt, M. Roger Couderc propose le vote d'un ordre du jour décidant la création de cet établissement à frais communs avec la Corrèze, l'Aveyron, le Cantal, le Tarn-et-Garonne et chargeant trois conseillers généraux d'entrer en rapports avec les représentants desdits départements.

*M. Bénech*, qui approuve le projet présente quelques observations, tendant surtout à préciser que la direction d'un tel établissement ne peut être assurée que par un médecin.

*M. de Monzie* insiste sur le caractère social d'une telle œuvre et met aux voix les conclusions de M. Roger Couderc.

Elles sont adoptées à l'unanimité. Le conseil désigne la commission chargée d'entrer en rapports avec les délégués des autres départements. Elle sera composée de MM. Orliac, Salanié et Roger Couderc.

### Le personnel des bureaux de la Préfecture

Au nom de la commission des finances, *M. Lacaze* présente un rapport tendant à modifier l'organisation des services de la Préfecture. Il rappelle qu'il y a longtemps une division fut supprimée. Depuis le travail a beaucoup augmenté et il faut la rétablir.

Le personnel régulier de la Préfecture compte 23 employés titulaires qui sont payés par le département avec une subvention de 43 0/0 de l'Etat. Il a fallu engager 19 employés auxiliaires qui, eux, sont payés sans aucune subvention de l'Etat.

Le projet soutenu par M. Lacaze tend à la création d'une troisième division pour laquelle le recrutement serait fait comme il est de règle, au concours. Il en résultera, affirme le rapporteur, une économie pour le département. Car on licencierait les auxiliaires, mais avec tous les ménagements, délais et précautions pour qu'ils n'aient pas à en souffrir.

*M. Soulié* insiste vivement pour que ces employés-auxiliaires, dont les services ont été précieux, ne soient pas les victimes de cette réorganisation. Il serait inadmissible qu'on les mît sur le pavé et qu'on en fît des chômeurs.

*M. le Préfet* fournit à M. Soulié et au Conseil tous les apaisements à ce sujet. Dans le rapport écrit qu'il a soumis sur cette question, il explique comment il sera procédé et les déclarations verbales qu'il ajoute en séance rassure le conseil qui, après ce débat, approuve les conclusions présentées par M. Lacaze.

### Un vœu politique

Pour la première fois, un vœu de caractère strictement politique est présenté au Conseil. Il est signé de MM. Delchié, Léry et Tourriol.

Nous n'en avons pas le texte, mais de sa lecture imparfaitement entendue il résulte que son esprit et sa tendance étaient d'approbation à la politique suivie par le gouvernement Léon Blum.

A ce vœu *M. Malvy* déclare en « opposer » un autre qui précise en fait ceci : que le conseil approuve la politique de redressement menée par le gouvernement Chautemps-Bonnet-Daladier-Delbos...

*M. Orliac* voudrait qu'on trouvât une conciliation entre les deux.

*M. de Monzie*, dont le souci bien naturel est d'éviter une discussion dangereuse pour la bonne harmonie qui a toujours régné dans l'assemblée, intervient entre les contradicteurs et par une série d'observations nuancées et balancées les amène à s'entendre sur le texte suivant dont toutes les pointes chargées de venin ont été soigneusement arrachées :

« Le Conseil général fait confiance « au gouvernement pour réaliser les « vœux inscrits dans les programmes « de tous les élus cantonaux du Lot : « la caisse des calamités agricoles, « la retraite des vieux paysans et « travailleurs, les allocations familiales pour tous et généralisées. »

Cette question épineuse étant ainsi réglée, sans trop de blessures, le Conseil émet une série de vœux.

Puis il vote une subvention indispensable à la commission départementale, une subvention à l'Aéro-Club du Quercy et des subventions réglementaires pour l'installation du téléphone dans plusieurs communes.

*M. Peindarie* propose d'approuver le programme d'extension du réseau téléphonique. — Adopté.

MM. Calvet, Salanié et Peindarie sont désignés pour faire partie du Comité chargé de l'organisation des fêtes pour le centenaire de Gambetta.

Enfin, après adoption de divers rapports la séance est levée à 19 h. 30.

### CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Le Conseil d'arrondissement de Cahors, complété et renouvelé par les dernières élections s'est réuni mardi, à 10 heures, à la Préfecture. M. le Préfet avait tenu à assister à la séance.

Le Conseil a procédé à la réélection de son bureau.

M. Courdesses, de Lalbenque, a été élu président ; M. Bladié, de Castelnau, a été élu vice-président ; M. Pagès, de Cahors, a été élu secrétaire.

Après adoption des propositions de l'administration pour le répartement de l'impôt, le Conseil a émis un certain nombre de vœux que nous publierons dans un prochain numéro.

## CAHORS

### Une Fédération départementale du parti radical

Mercredi, à 14 heures, s'est tenue à la mairie de Cahors, une réunion des conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires et adjoints en vue d'organiser dans le département une Fédération du parti radical et radical-socialiste.

MM. Loubet et Garrigou, sénateurs; M. J.-L. Malvy, député, assistaient à la réunion dont l'extrême abondance des matières nous oblige à ne donner aujourd'hui qu'un compte rendu résumé.

M. J.-L. Malvy prend le premier la parole. A l'instante réclamation d'Edouard Daladier président national du parti radical, il veut s'efforcer de créer dans le Lot une Fédération. Le parti radical-socialiste vient d'obtenir des résultats électoraux qui le replacent à la tête des partis français. Il a dans le Lot une énorme majorité. Il faut lui donner une organisation qui lui permette de se développer et de se défendre. Il préconise la constitution de comités cantonaux qui, reliés entre eux, formeraient la Fédération du département.

Suit un débat, pas toujours très clair et sur lequel nous aurons sans doute à revenir. Y prennent part successivement MM. le docteur Périé, Loubet, Bastit, Laparra, Charles Malvy, Garrigou et J.-L. Malvy.

Il s'achève par la désignation des délégués cantonaux dans les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

A 16 heures, la séance est levée.

**M. Georges GAYRAL, chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un cabinet dentaire à Cahors, 1, rue Victor-Hugo, angle du Boulevard. Téléphone 441.**

## Les Sports

### La Boule Cadurcienne

*Championnat de 32 doublettes*

Pour la première fois, cette Société fera disputer, le dimanche 24 octobre, boulodrome de la place des Mobiles, un championnat de 32 doublettes, toutes catégories, doté de nombreux prix.

Le règlement de la F.N.B, sera seul appliqué et la licence 1937 exigée.

Le tirage au sort aura lieu le samedi 23 octobre, à 20 h. 30, dans une salle du café Calmon, place Thiers.

Les parties commenceront le dimanche 24 octobre, à 10 heures, pour les doublettes de Cahors, et à 13 h. 30 pour celles de l'extérieur. Elles se disputeront en 13 points, les demi-finales et la finale en 15. Chaque joueur aura droit à 3 boules.

Engagement : 5 fr. par doublettes.

Le nombre des inscriptions étant strictement limité à 32 doublettes, les joueurs désireux de participer à ce tournoi sont invités à adresser leur engagement pour le samedi, 23 octobre, dernier délai, à M. Mottaz, Président de la Boule Cadurcienne, rue des Thermes, à Cahors.


## EDEN

JEUDI et SAMEDI (*en soirée*)
DIMANCHE (*en matinée et soirée*)
**Elvire POPESCO, André LEFAUR CARETTE et DUVALLÈS**
*dans une charmante et fine comédie*

**Dora Nelson**

*EN COMPLEMENT :*

**Jeux de Mains**

*Comédie sentimentale avec*
**Carole LOMBARD et Fred Mac MURRAY**

⁂

**BIENTOT**
**En même temps qu'à Paris**
*Le plus gros succès de* **Jean GABIN**

**Gueule d'Amour**

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 21 — SAMEDI 23
DIMANCHE 24 OCTOBRE 1937
(*à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
**Le meilleur film du célèbre CHARLOT**
*le plus grand artiste comique du monde*

**Les temps modernes**

Scénario, de Charlie CHAPLIN
*EN COMPLEMENT :*
**Le film intégral du match de boxe** (Championnat du monde), en 15 reprises, **Tommy FARR-Joë LOUIS,** match disputé à New-York.
**MICKEY POLO** (dessin animé en couleurs).

### Médaillés militaires

Les Médaillés militaires sont priés d'assister à la réunion générale de la Section de Cahors qui se tiendra au lieu habituel, Café de la Promenade, à Cahors, le dimanche 31 octobre 1937, à 10 h. 30 très précises.

Ordre du jour : 1° Votes à émettre sur questions soumises par le Conseil général ; 2° Recouvrement des cotisations restant dues pour 1937 ; 3° Questions diverses qu'il y aurait lieu d'examiner ; 4° Renouvellement en entier du bureau.

Pour l'élection des membres du bureau le vote aura lieu au scrutin secret.

En raison de l'importance de la réunion le Président fait appel au bon vouloir des sociétaires pour qu'ils soient le plus nombreux possible.

*Nota.* — La réunion sera suivie du banquet annuel. Prix : 20 fr., service compris. Hôtel du Vatel.

Se faire inscrire chez M. Bénard, 1, rue de l'Université ou chez M. Clément-Grandcour, négociant, boulevard Gambetta, en envoyant le prix du repas jusqu'au 27 *octobre, dernier délai. — Le Président de la Section.*

### Médaille de bronze

M. le Recteur de l'Académie de Toulouse, vient de décerner la médaille de bronze à M. Rayjal, instituteur à Pinsac, pour ses bons services. Félicitations.

### Nécrologie

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Boutaric, décédée à Cahors.

Ses obsèques ont été célébrées lundi au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Boutaric, à Mme et M. Croissant, chef de service à la Cie du Bourbonnais, aux familles Vixège, Soulié, Bayonne, St-Hilaire, Laguille, Benoît, Baillagou, nos bien sincères condoléances.

### Accident

Lundi soir, M. Paul Lagarrigue, meunier à St-Sulpice, en maniant son fusil de chasse, le coup partit et M. Lagarrigue fut atteint et blessé assez grièvement.

Il a reçu les soins de M. le docteur Couzy et a été transporté à la clinique Roudié, de Figeac.


LOTERIE NATIONALE
TIRAGE DE LA 10me TRANCHE
1937

**8**

NOVEMBRE
A PARIS


### Avis de réunion

Les Maraîchers de Cahors sont priés d'assister à une réunion qui se tiendra dans une salle de la Maison de l'Agriculture (ancien évêché), le dimanche 24 octobre 1937, à 10 heures du matin.

Objet de la réunion : Formation d'un Syndicat.

### Battue aux sangliers

Dimanche ont commencé les battues aux sangliers dans les bois de Vialolles. Une laie pesant 70 kilos et deux marcassins de 25 kilos ont été abattus.

## Arrondissement de Cahors

### Luzech

*Rectification.* — Le marché aux noix, que nous avons annoncé, et qui doit se tenir le jour de notre foire mensuelle du 26 courant, s'ouvrira à *13 heures* et non à 10 heures comme il avait été indiqué par erreur.

### St-Paul-Labouffie

*Fête locale.* — La coquette commune de Saint-Paul célébrait dimanche sa deuxième fête locale, dite « du vin nouveau ». Mais les organisateurs avaient à cœur de fêter surtout la belle réélection au Conseil général de M. Louis Lacaze, maire depuis 34 ans et sur qui les suffrages unanimes s'étaient portés le 10 octobre (140 voix sur 142 votants).

Par une journée de soleil radieux, toute la commune se trouva sur pied et, après une aubade dont la discrétion fut exigée par M. Lacaze même, l'entière population fut à la joie et à l'exubérance. Toute la jeunesse était là, renforcée par celles des communes voisines et par la phalange des trieuses de chasselas de la région. Et l'on dansa, l'on s'amusa frénétiquement jusqu'au dîner d'abord et jusqu'à minuit ensuite, aux sons de l'excellent orchestre des six musiciens cadurciens qui, depuis de longues années, président à toutes nos fêtes.

Les illuminations furent parfaites et chacun gardera un souvenir exquis de cette journée d'union vraie et de concorde sans apprêt. Compliments et merci à nos trois jeunes commissaires des fêtes : Roger Malmont, Henri Cubaynes et Maurice André.

### Duravel

*Accident grave.* — Samedi, vers 17 h. 30, un motocycliste débouchant de la route de Cazes en face de l'allée de Grimard, s'est heurté à une voiture conduite par M. Troupel, garagiste à Fumel, qui suivait la route Nationale n° 111.

Malgré les efforts de ce dernier pour se porter vivement à gauche, y renversant même un pylone électrique en ciment, il ne put éviter que ledit motocycliste, un sieur Margaridel, 35 ans, électricien, domicilié à Courbenac, fût projeté contre la voiture.

Vu la gravité de ses blessures, celui-ci fut transporté à Cahors, pour y subir l'opération du trépan.

Nous faisons des vœux pour que cet accident n'ait pas des suites plus fâcheuses et que le blessé soit rétabli le plus vite possible, selon son état.

### Floressas

*Obsèques.* — Jeudi dernier ont eu lieu à Floressas, au milieu d'une foule nombreuse et émue les obsèques de Mme Claudia Delmouly, née Frayssy, décédée à l'âge de 24 ans, après quelques jours de maladie.

La nouvelle de sa mort a causé dans notre commune et dans notre région une vive émotion.

Mme Delmouly laisse deux enfants en bas-âge, l'un âgé de 30 mois, l'autre de quelques jours.

Dans cette cruelle circonstance, nous prions M. Delmouly, son époux désolé ; les époux, Amédé Frayssy, ses parents éplorés ; sa grand'mère et tous les membres de cette famille d'agréer nos vives et sincères condoléances. — D.

### Grézels

*Elections municipales.* — Les électeurs de la commune de Grézels sont convoqués pour le dimanche 31 octobre, à l'effet de procéder à l'élection de 5 conseillers municipaux, en remplacement de MM. Rolland, Dulac, Sirven, Basset et Salles.

### Vire

*Nominations.* — Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune compatriote, M. Jean Cazaubon, ancien élève du lycée Gambetta à Cahors, vient d'être nommé maître d'internat au lycée de Bourges (Cher).

— D'autre part, Mlle Irène Rouquié, de Brun, vient d'être nommée institutrice intérimaire à Rouvroy-sur-Serre, canton de Rozoy-sur-Serre, arrondissement de Laon (Aisne).

A tous deux nos sincères félicitations.

*Fabrications des piquettes et des vins de sucre.* — Dans les limites et conditions fixées par l'article 147 du décret de codification du 1er décembre 1936 et en application de l'art. 5 de la loi du 8 juillet 1933, les viticulteurs de la commune de Vire dont la récolte globale de l'année en cours dépasse 100 hectolitres de vin et qui ont fait une demande aux fins d'autorisation dans le délai règlementaire, sont autorisés en 1937 à préparer des piquettes ou des vins de sucre pour leur consommation familiale ou domestique.

Dans le canton de Puy-l'Evêque, il n'y a que les communes de Puy-l'Evêque, Lacapelle-Cabanac et Vire qui aient cette autorisation.

### Vers

*Rey dé boto.* — A l'occasion du Rey dé boto, un grand bal est organisé par la jeunesse, dimanche 24 octobre. Indiquons que le concours de l'orchestre Rougié, de Cahors, est assuré.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

*Conseil municipal.* — Il a tenu séance mardi sous la présidence de M. Loubet. Le budget additionnel 1937 et le budget primitif de 1938 sont présentés par la commission des finances. Le budget additionnel présente 1.915.162 fr. aux recettes et 1.932.041 francs aux dépenses ; soit un excédent de dépenses de 216.879 francs. Le budget primitif de 1938 se présente avec 1.152.040 francs aux recettes et 935.113 francs aux dépenses, soit 216.926 francs d'excédent de recettes qui couvrent le déficit du budget additionnel.

M. Desplats, rapporteur des finances présente un remarquable rapport à l'appui de ces budgets qui sont approuvés.

M. Desplats fait ensuite un exposé de divers projets sur lesquels nous aurons à revenir.

Le Conseil examine ensuite plusieurs questions et lève la séance.

**Spectacles.** — Samedi en soirée et dimanche en matinée et soirée :

Au *Family-Ciné :* « Dortoir de jeunes filles », avec Simone Simon. « Charlie Chan au cirque ». Actualités mondiales.

Au *Théâtre municipal* : « Le Chemineau » avec Victor Francen. Compléments. Actualités mondiales.

### Espédaillac

*Mariage.* — Nous apprenons avec plaisir le très prochain mariage de Mlle Elise Gratias, fille de Jean Gratias, propriétaire et ancien conseiller municipal, domiciliée au hameau de Ginouillac, avec M. Joseph Cadiergues, de Livernon.

*Service militaire.* — Ernest Pons, soldat à Belfort a été libéré du service militaire.

Nos conscrits ont reçu les affectations suivantes : Gilbert Delpech, au 2e Hussards, à Tarbes ; Marius Lalo, au 121e R.I. à Montluçon ; Louis Pagès, au 153e aérostiers à Toulouse.

*Foot-ball-association.* — Dimanche, les membres composant l'Association Sportive Espédaillacoise se sont réunis à l'école des garçons. Un bureau, placé sous la présidence d'honneur de M. Jean Cancé, maire d'Espédaillac, a été constitué et il a été procédé à la formation de l'équipe pour la saison 1937-1938.

Les séances d'entraînement ont commencé et dimanche prochain 24, nos équipiers se rendront à Figeac pour y rencontrer en match amical le groupe sportif Association de Figeac.

### Thémines

*La foire.* — En raison de sa coïncidence avec celle d'Assier, notre foire du 18 n'a pas eu son importance habituelle. Cependant, le foirail était abondamment garni d'oies à gaver, les ménagères ont pu faire leur choix et faire l'acquisition des palmipèdes qui leur étaient nécessaires à des prix variant de 55 à 65 francs la pièce suivant grosseur.

*Départ.* — Le seul soldat qui aurait dû rejoindre ayant été ajourné, pas de départ, cette année.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

*Au conservatoire.* — Nous apprenons avec plaisir le succès de Mlle Geneviève Couderc qui, après concours, vient d'être admise au conservatoire de Toulouse.

Nous adressons nos plus vives félicitations à la lauréate.

*Cambriolage.* — Des malfaiteurs ont pénétré par escalade et par effraction, dans un immeuble sis avenue Cavaignac, occupé par Mme Dubernat, épicière.

Surpris par la propriétaire qui, ayant entendu du bruit, s'était levée, ces audacieux malfaiteurs prirent la fuite, laissant sur une table un grand couteau de boucher. La gendarmerie enquête.

*Prochaine foire.* — Nous rappelons que la prochaine foire de Gourdon, dite du deuxième samedi après le 9 octobre, se tiendra samedi 23 octobre.

### St-Germain-du-Bel-Air

*Naissance.* — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un superbe garçon prénommé Jean-Claude, chez les époux Bourdarie, notaire.

Nos meilleurs vœux de santé à la mère et de prospérité au nouveau-né.


## Petites annonces économiques

**IMPORTANTE MAISON beurre et œufs** de Normandie dem. représentant sérieux et bien introduit. Références exigées. Ecrire Bureau Journal.

**J'ACHÈTE terrain pour bâtir,** bien placé à Cahors. Ecrire : Stefan, *Journal du Lot.*

**A VENDRE remorque, 300 ou 400 kgr.** Etat neuf. S'adresser : M. HENRAS, à Cabessut.

**PUISSANTE SOCIÉTÉ** demande pour la représenter, Monsieur sérieux. Fixe et commission, mise au courant. Ecrire à M. BONAURE, 22, Bd Gambetta, Cahors


## Dernière heure

### Le cargo « Cens » à Bayonne

De Bayonne. — Le cargo français « Cens » qui avait été arraisonné par les nationalistes espagnols est entré dans le port de Bayonne, mercredi. Il est amarré au Boucau.

### La radiodiffusion en France

De Paris. — Le ministre des P.T.T. fait connaître que le nombre de postes récepteurs de radiodiffusion déclarés en France dépasse 4 millions.

### Condamnations à mort en Russie

De Moscou. — La « Pravda » annonce que le tribunal militaire d'Oulan-Oude, capitale de la République Bouriato-Mongole, a condamné à mort 54 personnes accusées d'espionnage au profit d'une puissance étrangère et d'attentats sur le transsibérien.

### En Allemagne

De Berlin. — L'Association des institutrices catholiques allemandes a été dissoute par le ministre de l'Education nationale du Reich.

### En Espagne

*De Salamanque.* — On annonce que les troupes nationalistes se sont emparées de Villaviciosa, village situé sur la route de Santander à Gijon. Ce village constituait le dernier grand point de résistance des troupes gouvernementales devant Gijon.

## REMERCIEMENTS

Les familles BOUTARIC, VIXÉGE, CROISSANT, SOULIÉ, BAYONNE, SAINT-HILAIRE, LAGUILLE, BENOIT, BAILLAGOU, et tous les autres parents remercient bien sincèrement, toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame BOUTARIC**

leur regrettée épouse, mère, grand'mère, sœur, tante, grand'tante, cousine et alliée.

### Un nouveau mot au dictionnaire

Un médecin réputé, qui nous prie de taire son nom, vient de créer un mot bien joli, et qui prendra certainement place un jour dans le dictionnaire. Comme on le complimentait sur la bonne mine de quelques malades qui, confiés à ses soins, se trouvaient complètement rétablis, il déclara : « Je les ai « Quintonisés ». On sait qu'en effet la Quintonine est précieuse au moment des convalescences, comme aussi pour prévenir ou combattre la grippe, les dépressions diverses, les effets du surmenage, la perte de l'appétit, l'insomnie, la neurasthénie. Il suffit de verser le contenu d'un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table pour obtenir instantanément un délicieux fortifiant, le plus puissant de tous. 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.


## CULTIVATEURS ?

**P. LAMBERT,** ex-minotier à Cahors, informe les cultivateurs, qu'il achète, comme par le passé toutes quantités de blé, aux cours officiels, paiement immédiat : *s'adresser à LAMBERT, Négociant, rue Lacalprenède, près la place Rousseau.* Tél. 90.

**Le plus beau choix de Chrysanthèmes se trouve à la**

**Maison TARDIEU**

*magasin, 4, rue Wilson*
*Etablissement rue Emile-Zola. Tél.* 196
**GRAND CHOIX ARTICLES FUNÉRAIRES aux meilleurs prix**
**CÉRAMIQUE, PERLES, CELLULOID**

## A l'occasion de la Toussaint

**Vous trouverez chez**

**Mme Vve F MAGESTROTY**

Rue Coty, à 50 mètres du pont de Cabessut
*le plus grand assortiment de chrysanthèmes*
**A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS**

**COURONNES MORTUAIRES** — **ALAYRAC** rue Mar'-Foch CAHORS

## Son mari se faisait inviter SANS ELLE

**JADIS L'HUILE D'OLIVE**
**AUJOURD'HUI PALMOLIVE**

CHAQUE jour, des milliers de femmes découvrent, enthousiasmées, les bienfaits du régime de l'huile d'olive pour la peau. Madame, faites comme elles : matin et soir, massez votre visage, votre cou, vos épaules avec la mousse abondante de Palmolive. Puis, rincez à l'eau chaude, et ensuite à l'eau froide.

Grâce à l'huile d'olive qui entre dans sa fabrication, Palmolive adoucit l'épiderme, l'assouplit, le satine. Sa mousse crémeuse pénètre dans les pores, les dégage, leur permet de respirer. Le teint s'épanouit alors naturellement.

Palmolive est si bon marché que la plupart des femmes l'emploient également pour le bain. Cette habitude est vivement à recommander pour la beauté et la santé.

RIEN QUE DES HUILES VÉGÉTALES - AUCUN COLORANT

Comme Palmolive embellit votre peau
le SHAMPOOING PALMOLIVE
à base d'huile d'olive, donne à vos cheveux force, lustre, souplesse ! Nettoyage parfait, Rinçage facile.
Le sachet, 1 fr. 15

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 4

# LA VEDETTE DISPARUE

PAR

GUY DE NOVEL

Quoi qu'il en soit, fatigué par ses vaines démarches, il en vint à songer avec irritation qu'il était bien bon de se donner tant de tracas :

— Après tout, se disait-il, j'ai été chargé de chercher ici un décor, non une artiste ! Or, le décor, je l'ai ! Inutile même que j'aille voir ailleurs, je ne trouverai pas mieux. Par conséquent, il ne me reste plus qu'à reprendre mon train, et, pour ce qui est du rôle d'Anne, eh bien ! c'est Mac Joyce qui le jouera ! Et voilà tout ! Somme toute, ce n'est pas mon succès à moi qui s'en trouvera compromis ! Au contraire !

Mais comme le jeune homme raisonnait ainsi, il sentit un sentiment obscur dont il ne put discerner la nature, se rebeller contre un tel désintéressement.

S'en aller sans avoir revu la jeune fille ? Non, cela serait au-dessus de ses forces, il le comprit bien !

Alors il s'en étonna très sincèrement.

— Ah ! ça, qu'est-ce qui me prend ? Me serais-je, par hasard, laissé impressionner un peu trop vivement par le charme de cette petite ?

Hypothèse qui lui fit aussitôt hausser les épaules.

— Allons ! Je suis ridicule d'aller m'imaginer des choses pareilles ! Je l'ai admirée en professionnel, parce que c'est un sujet professionnellement admirable, et voilà tout !

Il ne se dit point qu'une admiration ainsi limitée ne pouvait suffire, en bonne logique, à le retenir à elle seule une heure de plus...

Et, tout au contraire, il consacra sa soirée et une partie de sa nuit à échafauder des plans plus ingénieux les uns que les autres, pour parvenir à mettre enfin la main sur l'introuvable.

Mais ces mirifiques combinaisons ne donnèrent aucun résultat, et, ni le lendemain, ni les jours qui suivirent, Philippe ne put recueillir le moindre indice relatif à l'inconnue.

Pourtant le temps passait, et il allait lui falloir regagner Paris !

Or, voici qu'un soir où il se promenait mélancoliquement sur la lande, non loin de l'endroit où lui était apparue la délicieuse enfant, une fine et gracieuse silhouette, tout à coup, se profila sur l'horizon du chemin...

Tout son sang ne fit qu'un tour.

— Ah ! cette fois, s'exclama-t-il, je la tiens, enfin !

Et sans chercher le moins du monde à se dissimuler, il s'avança avec empressement et plus ému qu'il n'eût voulu le paraître, à la rencontre de la jeune fille.

— Eh bien ! s'écria-t-il, en s'inclinant avec courtoisie devant elle, vous pouvez vous vanter, Mademoiselle, de m'avoir fait courir !

— Moi ! fit-elle, avec surprise. Comment ?...

— Oui ! vous ! Depuis notre rencontre l'autre jour, j'ai remué en vain ciel et terre pour essayer de vous retrouver !

Puis, comme il avait vu une expression de mécontentement se peindre sur le visage de madone, il se hâta de s'expliquer :

— Vous devez me trouver d'une indiscrétion qui confine à l'inconvenance ! Mais j'avais à cela un motif très sérieux que vous ne pouvez deviner !

— Pas possible ! fit-elle, ironiquement.

— Oui ! Et vous allez juger !... Mais d'abord une question : est-ce que vous allez quelquefois au cinéma ?

Elle le regarda, ahurie tout à coup :

— Mais... je ne vois pas...

— Allons, fit-il, en riant, répondez !

— J'y suis allée assez souvent autrefois, répliqua-t-elle, enfin, avec mélancolie. Mais depuis deux ans que je suis ici...

— Il n'y a que deux ans que vous êtes ici ?

— Oui. Depuis que j'ai perdu mon père et ma mère dans un accident...

Son accent douloureux avait été droit au cœur de Philippe qui s'inclina avec émotion.

— Pardonnez-moi d'avoir, bien involontairement, ravivé ce triste souvenir !...

— Peu importe ! Mais... pourquoi me demandiez-vous cela ?

— Parce que, fit-il, en se ressaisissant, je voulais savoir si vous aviez quelquefois vu un artiste qui s'appelle Saint-Vallier ?

Elle hocha la tête.

— Non, moi je ne l'ai jamais vu. Mais j'en ai souvent entendu parler !

— Eh bien ! riposta Philippe avec simplicité, c'est moi.

— Vous !!!

Elle s'était reculée d'un pas et considérait à présent avec une stupéfaction naïve, le jeune homme qui se tenait debout devant elle, amusé et souriant.

— Vous ! répéta-t-elle encore. Mais... qu'est-ce que vous faites ici ? Je vous avais pris l'autre jour pour un peintre, venu à la recherche d'un coin pittoresque !

— C'est à peu près cela, en effet ! Mais je vais vous raconter la chose. Tenez, asseyons-nous là, voulez-vous ?

Et il lui indiquait une grosse roche qui leur offrait un siège acceptable.

Curieuse de l'entendre, elle obéit.

— Je vous écoute ! murmura-t-elle, intriguée, en fixant sur lui le regard profond de ses yeux purs.

Il lui expliqua alors par le détail ce qu'il était venu faire à Batz, et comment, après avoir découvert le décor rêvé, il avait, par un providentiel hasard, rencontré aussi l'interprète idéale !

— Vraiment, s'écria la jeune fille. Mais qui est-ce donc ? Car, enfin, ici, je ne vois pas...

Il jugea inutile de tergiverser.

— Vous ! prononça-t-il, froidement.

Elle le regarda avec stupeur.

— Moi !!!

— Parfaitement !

Et sans attendre qu'elle fût revenue de sa surprise, il lui démontra avec force précisions, pourquoi et comment elle devait être certainement à même de donner du touchant personnage d'Anne, héroïne de *La Tour du Silence*, l'interprétation la plus parfaite qu'on pût imaginer !

— ...Et vous verrez ! plaidait-il avec enthousiasme. Ce n'est pas si difficile que vous pouvez le croire. Je vous apprendrai. Je vous donnerai les quelques petites indications nécessaires au début ! Après, ça ira tout seul ! Et vous aurez un succès triomphal. Sans compter que...

— Ha ! ha ! ha ! ha !...

Le fou rire qui avait subitement pris la jeune fille s'égrénait argentin comme un ruisseau de montagne.

Il était tout décontenancé :

— Mais enfin, Mademoiselle...

— Ha ! ha ! ha ! ha !...

Elle ne pouvait plus articuler une parole ! Elle en étouffait presque.

— Mais, tout de même...

Enfin, elle put balbutier, en se levant :

— Ha ! ha !... artiste de cinéma... Ha ! ha !... Moi !... Ha ! ha !...

— Mais je vous assure... voulait expliquer Philippe.

— Ha ! ha !... non, c'est trop drôle... Mais voyons, vous n'y pensez pas, Monsieur !

— Je ne pense qu'à ça au contraire !

— Eh bien !... Ha ! ha !... Il ne faut plus y penser !...

— Pourtant !...

— Non, non ! C'est inutile... Croyez-moi !... Mais je vous remercie vivement de votre flatteuse intention !

— Mais...

— Non ! Et maintenant, au revoir Monsieur ! Excusez-moi, mais il me faut rentrer !... Ha ! ha !... artiste de cinéma ! C'est ma pauvre vieille amie Lambrézec qui va en faire une tête quand je vais lui raconter ça !

Et elle s'enfuit, riant plus fort que jamais.

### CHAPITRE III

La gracieuse enfant courait plutôt qu'elle ne marchait sur le sentier caillouteux :

— Artiste de cinéma ! Moi !... Ha ! ha !...

Décidément, cette seule idée la mettait en joie !

*(A suivre).*


Avant de partir pour Paris notez l'adresse de
L'AGENCE HAVAS
68, Rue de Richelieu - PARIS
vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble

# lavez vos dents

par HYGIÈNE
par SÉCURITÉ
par PROPRETÉ

# lavez-les

comme vos mains
matin et soir
après chaque repas

sauvez vos dents avec la

**PÂTE DENTIFRICE GIBBS**
ou le
**SAVON DENTIFRICE GIBBS**

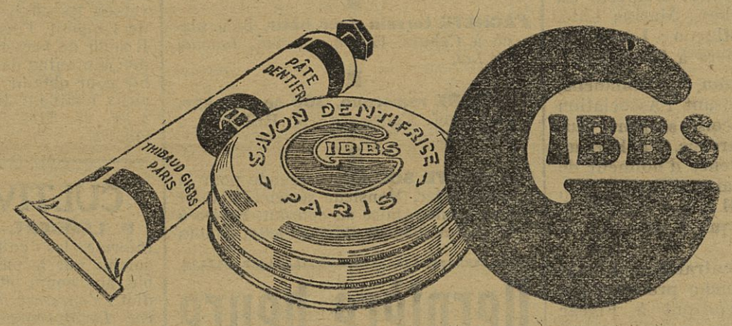


12 A. Poupou



Société Agricole Afrique Occident. franç. en format. ss forme coopérative pt fourn.s ttes réf. recherche collaborateur. Apport exigé 25.000 fr. Env. curricul. vitæ. Ecr. No **435.828. Ag. HAVAS**, Le HAVRE.

SERAIS ACHETEUR
**d'une propriété ou d'une ferme**
**F. BUREAU**, 31, rue Bergère, PARIS, 9e.


**Concours national de Boules à Perpignan**

31 *octobre au* 2 *novembre* 1937

P.-O.-Midi délivrera les 30, 31 octobre et 1er novembre 1937 pour Perpignan, au départ de toutes les gares situées sur ou dans le périmètre jalonné par: Sète, Béziers, Toulouse, Agen, Tarbes et Bagnères-de-Bigorre ainsi qu'au départ des gares de Bordeaux et Cahors, des *billets spéciaux* d'aller et retour en 3e classe à *demi-tarif*, avec minimum de perception de 5 francs pour les adultes et de 3 francs pour les enfants de 4 à 10 ans valables uniformément jusqu'au dernier train partant de Perpignan le 2 novembre 1937, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.


## "Ton eczéma est incurable!" lui disaient les infirmiers

« En 1936, nous écrit M. Piganiol, j'étais incapable de marcher à cause d'un eczéma suintant aux jambes. A l'hôpital, le mal ne fit qu'empirer, et les infirmiers me disaient : « Ton eczéma est incurable! » Alors, pas très rassuré, je commence à me soigner tout seul avec la Pommade Cadum. Au bout d'un mois, je pus mettre mes chaussettes sans pansement. Maintenant, je suis complètement guéri et je marche. »

M. J. PIGANIOL
Paris

Facile à suivre et peu coûteux, un traitement à la Pommade Cadum donne des résultats inespérés dans les cas d'eczéma, dartres, urticaire, acné. Mais réclamez toujours la véritable Pommade Cadum.

*IMPORTANT.* — *Essayez la Pommade Cadum à nos risques! Si vous n'obtenez pas complète satisfaction, renvoyez la boîte ou le tube à moitié vide à Cadum, Courbevoie (Seine). Vous serez remboursé sans discussion.*



**PLUS D'IVROGNES**
POUDRE JANEHJO.
Inoffensive, sans goût. Boîte: 10 fr. 60
Lab.re JANEHJO, JEUMONT (Nord)
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.


## Bibliographie

**LA FEMME CHEZ ELLE**
1er et 15 de chaque mois

Offre aux lectrices du *Journal du Lot* les 4 numéros paraissant en octobre et novembre, accompagnés à titre de cadeau d'un ouvrage dessiné avec fournitures : *un joli napperon*, broderie de couleur, d'une valeur de 5 francs.

Le service des 4 numéros de « LA FEMME CHEZ ELLE » et le Napperon seront envoyés contre 15 timbres de 0 fr. 50.

BON-PRIME

à retourner aux Publications François TEDESCO, 39, boulevard Raspail, Paris, 7e.

*Je désire recevoir les 4 numéros paraissant en octobre et novembre* 1937, *de la revue « LA FEMME CHEZ ELLE », à titre de lectrice du* Journal du Lot.

*Il me sera envoyé en prime spéciale, un Joli Napperon dessiné avec fournitures.*

*Je joins pour cette commande* 15 *timbre de* 0 *fr.* 50.

*Nom* .....

*Adresse* .....

*Signature* .....

**Dispositions d'intérêt régional ou local**

LOT

*Cahors à Monsempron-Libos et Agen*

L'autorail 1686 Cahors (Dép. 12 h.), Monsempron-Libos (Arr. 13 h) est prolongé jusqu'à Agen (Arr. 14 h. 06), sous le n° 1687, et se substitue entre Penne et Agen à l'autorail 1445.

L'origine de l'autorail 1543 Monsempron-Libos-Cahors est reportée à Penne. Il prend le n° 1544 entre Penne (Dép. 13 h. 30) et Monsempron-Libos (Arr. 13 h. 50).

De nouvelles relations sont ainsi établies entre Cahors et Agen, Villeneuve-sur-Lot et Ste-Livrade (correspondance à Penne).

*Brive à St-Denis-près-Martel*

Le train de marchandises facultatif 7409 assure un service de voyageurs (3e classe), entre Brive (Dép. 12 h. 01) et St-Denis-près-Martel (Arr. 12 h. 54) les jours de foire ou de marché à Brive. Il dessert Turenne (Arr. 12 h. 32) et les Quatre-Routes (Arr. 12 h. 43).


Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
*Le co-gérant* : L. PARAZINES.



# LA PHOSPHIODE GARNAL

**remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées**

**Pour la guérison des :**

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.**

**MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.**

**MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.**

**ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.**

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.**

**La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical**

**Le Dr ORTEL**
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

**Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.**

**La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.**

**C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.**

**Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.**

**Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.**

**Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »**

**Prix du flacon : 15 francs**


# SERVICE D'HIVER 1937-1938

## De Paris à Toulouse par Cahors

| | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | MIXTE 3e cl. | EXP. | RAPIDE 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE | EXP. | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS (Orsay) dép. | » | » | 10 15 | » | — | 20 20 | 21 50 | » | » |
| PARIS (Aust.) dép. | » | » | 10 27 | » | — | 20 30 | 22 3 | 22 50 | » |
| LIMOGES arrivée | » | » | 15 29 | » | — | 0 38 | 2 46 | 5 12 | » |
| LIMOGES départ. | » | » | 15 43 | » | — | 0 40 | 2 58 | 5 40 | » |
| BRIVE... arrivée | » | » | 16 59 | » | — | 1 56 | 4 14 | 7 20 | » |
| BRIVE... départ. | 8 14 | 12 28 | 17 5 | 18 3 | — | 2 1 | 4 24 | 7 33 | » |
| Gignac-Cressensac. | 8 50 | 13 4 | — | 18 34 | — | — | — | — | » |
| SOUILLAC.. dép. | 9 12 | 13 36 | 17 42 | 18 52 | — | — | 5 » | 8 12 | » |
| CAZOULES..... | 9 19 | 13 43 | — | 18 58 | — | — | — | — | » |
| La Chap.-d-Mareuil | 9 24 | 13 48 | — | 19 2 | — | — | — | — | » |
| Lamothe-Fénelon . | 9 33 | 13 57 | — | 19 10 | — | — | — | — | » |
| Nozac..... | 9 42 | 14 6 | — | 19 18 | — | — | — | — | » |
| GOURDON.. dép. | 9 55 | 14 19 | 18 4 | 19 27 | — | — | 5 25 | 8 36 | » |
| Saint-Clair..... | 10 4 | 14 28 | — | 19 35 | — | — | — | — | » |
| Dégagnac ..... | 10 14 | 14 38 | — | 19 44 | — | — | — | — | » |
| Thédirac-Peyrilles. | 10 24 | 14 48 | — | 19 53 | — | — | — | — | » |
| Saint-Denis-Catus. | 10 34 | 14 58 | — | 20 2 | — | — | — | — | » |
| Espère..... | 10 42 | 15 6 | — | 20 9 | — | — | — | — | » |
| CAHORS arrivée. | 10 51 | 15 15 | 18 39 | 20 18 | — | 3 32 | 6 2 | 9 13 | » |
| CAHORS départ . | 11 45 | 17 31 | 18 43 | » | — | 3 36 | 6 6 | 9 18 | 7 45 |
| Sept-Ponts..... | 11 56 | 17 42 | — | » | — | — | — | — | 7 51 |
| Cieurac. ..... | 12 11 | 17 57 | — | » | — | — | — | — | 8 1 |
| Lalbenque..... | 12 18 | 18 4 | — | » | — | — | — | 9 42 | 8 6 |
| Caussade..... | 12 46 | 18 34 | 19 23 | » | — | — | 6 47 | 10 3 | 8 28 |
| MONTAUBAN arr. | 13 17 | 19 5 | 19 43 | » | — | 4 30 | 7 5 | 10 23 | 8 53 |
| TOULOUSE.. arr. | 14 07 | » | 20 30 | » | — | 5 10 | 7 45 | 11 25 | 9 56 |

## De Toulouse à Paris par Cahors

| | OMNIB. 1re, 2e, 3e cl. | Autorails | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE | OMNIB. 1re 2e, 3e cl. | DIRECT 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | EXP. 1re, 2e, 3e cl. | RAPIDE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE.... d. | 3 58 | 9 25 | 8 35 | 13 25 | 15 50 | 17 20 | 21 5 | — | 23 19 |
| MONTAUBAN. d. | 6 11 | 10 50 | 9 17 | 14 6 | 16 35 | 18 12 | 21 46 | — | 0 » |
| Caussade..... | 6 50 | 11 15 | 9 35 | — | 17 16 | 18 34 | 22 4 | — | — |
| Lalbenque..... | 7 26 | 11 40 | — | — | 17 56 | 18 57 | — | — | — |
| Cieurac ..... | 7 34 | 11 45 | — | — | 18 4 | — | — | — | — |
| Sept-Ponts ..... | 7 44 | 11 54 | — | — | 18 14 | — | — | — | — |
| CAHORS... arr. | 7 50 | 11 59 | 10 9 | 14 58 | 18 20 | 19 14 | 22 40 | — | 0 52 |
| CAHORS... dép. | 8 13 | — | 10 13 | 15 2 | » | 19 19 | 22 44 | — | 0 56 |
| Espère..... | 8 27 | — | — | — | » | 19 30 | — | — | — |
| St-Denis-Catus... | 8 40 | — | — | — | » | 19 41 | — | — | — |
| Thédirac-Peyril... | 8 53 | — | — | — | » | 19 53 | — | — | — |
| Dégagnac ..... | 9 2 | — | — | — | » | 20 » | — | — | — |
| Saint-Clair..... | 9 10 | — | — | — | » | 20 8 | — | — | — |
| GOURDON (1) d. | 9 23 | — | 10 51 | — | » | 20 18 | 23 24 | — | — |
| Nozac..... | 9 30 | — | — | — | » | 20 25 | — | — | — |
| Lamothe-Fénel... | 9 38 | — | — | — | » | 20 33 | — | — | — |
| La Chap.-de-Mar . | 9 45 | — | — | — | » | 20 39 | — | — | — |
| CAZOULES..... | 9 51 | — | — | — | » | 20 45 | — | — | — |
| SOUILLAC.. dép. | 10 4 | — | 11 12 | — | » | 20 56 | 23 45 | — | — |
| Gignac-Cressens.. | 10 32 | — | — | — | » | 21 22 | — | — | — |
| BRIVE.... arr. | 10 57 | — | 11 50 | 16 33 | » | 21 47 | 0 23 | — | 2 24 |
| BRIVE.... dép. | » | | 11 58 | 16 39 | » | » | 0 29 | — | 2 30 |
| LIMOGES. arr. | » | — | 13 22 | 18 5 | » | » | 1 49 | — | 3 47 |
| LIMOGES. dép. | » | — | 13 35 | 18 14 | » | » | 2 2 | — | 3 50 |
| PARIS.. (A.) arr. | » | | 18 52 | 23 23 | » | » | 6 43 | — | 8 39 |
| PARIS.. (O.) arr. | » | | 19 4 | 23 35 | » | » | 6 55 | — | 8 50 |

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.

## Montauban, Cahors à Libos

| | | Autorails | MARCH.-VOY. | Autorails |
|---|---|---|---|---|
| MONTAUBAN..... | » | 10 50 | 14 6 | 16 35 |
| CAHORS..... | » | 11 59 | 14 58 | 18 20 |
| CAHORS..... | 7 2 | 12 » | 15 38 | 18 50 |
| Mercuès..... | 7 15 | 12* 9 | 15 59 | 18* 59 |
| Douelle (*Arrêt*)..... | 7 19 | 12* 12 | 16 7 | 19* 2 |
| Parnac..... | 7 28 | 12 17 | 16 19 | 19 7 |
| Luzech..... | 7 34 | 12 22 | 16 32 | 19 12 |
| Castelfranc..... | 7 44 | 12 30 | 16 49 | 19 21 |
| Prayssac (*Arrêt*)..... | 7 48 | 12* 32 | 16 55 | 19* 23 |
| Puy-l'Evêque..... | 7 55 | 12 39 | 17 6 | 19 30 |
| Duravel..... | 8 2 | 12* 44 | 17 17 | 19* 35 |
| Soturac-Touzac..... | 8 9 | 12* 49 | 17 28 | 19* 40 |
| Fumel..... | 8 19 | 12 57 | 17 47 | 19 48 |
| LIBOS..... | 8 24 | 13 » | 17 53 | 19 51 |

## Libos, Cahors à Montauban

| | Autorails | | Autorails | |
|---|---|---|---|---|
| LIBOS... dép..... | 6 45 | 9 15 | 13 55 | 18 14 |
| Fumel..... | 6 48 | 9 23 | 13 58 | 18 21 |
| Soturac-Touzac..... | 6* 56 | 9 37 | 14* 6 | 18 32 |
| Duravel..... | 7* » | 9 47 | 14* 10 | 18 39 |
| Puy-l'Evêque..... | 7 6 | 9 57 | 14 16 | 18 46 |
| Prayssac (*Arrêt*)..... | 7* 11 | 10 10 | 14* 22 | 18 55 |
| Castelfranc..... | 7 15 | 10 17 | 14 25 | 19 » |
| Luzech ..... | 7 23 | 10 38 | 14 33 | 19 12 |
| Parnac ..... | 7 28 | 10 51 | 14 38 | 19 21 |
| Douelle (*Arrêt*)..... | 7* 32 | 11 » | 14* 42 | 19 26 |
| Mercuès ..... | 7* 35 | 11 8 | 14* 45 | 19 32 |
| CAHORS..... | 7 44 | 11 24 | 14 54 | 19 45 |
| CAHORS..... | 7 45 | 11 45 | 17 31 | » |
| MONTAUBAN..... | 8 53 | 13 17 | 19 5 | » |

* Arrêt facultatif sur demande faite : par les voyageurs au Chef de gare pour monter ; au Chef de train pour descendre.

## St-Denis-près-Martel à Aurillac

| | | | EXP. | |
|---|---|---|---|---|
| St-Denis-près-Martel. | 4 50 | 14 43 | 18 43 | 18 53 | » |
| Vayrac ..... | 4 58 | 14 50 | — | 19 » | » |
| Bétaille (*arrêt*)..... | 5 3 | 14 54 | — | 19 5 | » |
| Puybrun..... | 5 11 | 15 2 | — | 19 12 | » |
| Bretenoux-Biars.... | 5 20 | 15 10 | 19 1 | 19 21 | » |
| Port-de-Gagnac..... | 5 26 | 15 16 | — | 19 28 | » |
| Laval-de-Cère ..... | 5 34 | 15 23 | — | 19 36 | » |
| Lamativie ..... | 5 55 | 15 40 | — | 19 53 | » |
| Siran (*arrêt*)..... | 6 11 | 15 54 | — | 20 7 | » |
| La Roquebrou..... | 6 30 | 16 5 | 19 49 | 20 19 | » |
| AURILLAC.. arrivée. | 7 13 | 16 40 | 20 20 | 20 55 | » |

## Aurillac à St-Denis-près-Martel

| | | EXP. | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| AURILLAC.. départ. | 4 55 | 6 » | 10 40 | 17 17 | » |
| La Roquebrou..... | 5 30 | 6 26 | 11 18 | 17 55 | » |
| Siran (*arrêt*)..... | 5 41 | — | 11 29 | 18 6 | » |
| Lamativie ..... | 5 56 | — | 11 43 | 18 21 | » |
| Laval-de-Cère ..... | 6 11 | — | 11 58 | 18 36 | » |
| Port-de-Gagnac..... | 6 18 | — | 12 5 | 18 44 | » |
| Bretenoux-Biars ..... | 6 33 | 7*11 | 12 14 | 19 4 | » |
| Puybrun..... | 6 42 | — | 12 21 | 19 13 | » |
| Bétaille (*arrêt*)..... | 6 51 | — | 12 28 | 19 21 | » |
| Vayrac ..... | 7 5 | — | 12 33 | 19 27 | » |
| St-Denis-près-Martel. | 7 12 | 7 30 | 12 40 | 19 34 | » |

## Le Buisson à St-Denis-près-Martel

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Le Buisson. dép. | » | 7 33 | 10 37 | » | 19 42 |
| Sarlat..... dép. | » | 8 39 | 12 » | 17 58 | 20 46 |
| Cazoulès..... | » | 9 13 | 12 36 | 19 7 | 21 21 |
| Souillac..... | 8 19 | 9 23 / 10 12 | 12 46 / 13 43 | 19 18 | 21 30 / 18 17 |
| Le Pigeon ..... | 8 31 | 10 30 | 13 56 | Les jours de foire et marché à Sarlat | 18* 25 |
| Baladou. Arrêt. | 8 35 | 10 36 | 14 » | | — |
| Martel..... | 8 42 | 10 56 | 14 7 | | 18* 34 |
| St-Denis-p.-M.ar. | 8 51 | 11 7 | 14 17 | | 18 42 |

## St-Denis-près-Martel au Buisson

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Denis-p.-M. d. | — | 7 31 | 9 14 | 13 » | 15 55 |
| Martel..... | — | 7* 40 | 9 27 | 13 13 | 16 24 |
| Baladou. Arrêt. | — | — | 9 33 | 13 19 | 16 34 |
| Le Pigeon ..... | — | 7* 48 | 9 37 | 13 22 | 16 49 |
| Souillac..... | 6 15 | 7 57 | 9 46 / 11 36 | 13 31 / 13 45 | 17 » / 20 51 |
| Cazoulès..... | 6 24 | 8 2 | 11 44 | 13 53 | 20 59 |
| Sarlat..... | 7 31 / 5 33 | 8 28 | 17 55 | 15 3 | 21 36 |
| Le Buisson. ar. | 6 17 | 9 » | 18 39 | 15 48 | » |

## Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TOULOUSE. dép. | » | » | » | » | 10 1 | 15 45 | 19 45 | |
| CAPDENAC. a. | » | » | » | » | 13 46 | 19 7 | 23 18 | |
| CAPDENAC. d. | 2 20 | 7 17 | 11 11 | 17 20 | 13 56 | 19 31 | 23 38 | |
| FIGEAC..... | 2 45 | 7 31 | 11 23 | 17 29 | 14 8 | 19 44 | 23 49 | |
| Le Pournel..... | — | 7 50 | 11 42 | » | 14 24 | 20 2 | — | |
| Assier..... | 3 35 | 8 1 | 11 54 | » | 14 33 | 20 12 | 0 15 | |
| Flaujac (halte)... | — | 8 10 | 12 3 | » | 14 42 | 20 21 | — | |
| Gramat ..... | 5 9 | 8 23 | 12 18 | » | 14 54 | 20 34 | 0 33 | |
| Rocamadour ..... | 5 21 | 8 35 | 12 28 | » | 15 7 | 20 45 | 0 43 | |
| Montvalent..... | 5 38 | 8 49 | 12 42 | » | 15 23 | 20 58 | — | |
| St-Denis-p.-Martel arr. | 5 49 | 8 58 | 12 51 | » | 15 33 | 21 7 | 1 2 | |
| St-Denis-p.-Martel dép. | 5 58 | 9 6 | 13 1 | » | 15 43 | 21 15 | 1 7 | |
| Quatre-Routes.... | 6 9 | 9 16 | 13 11 | » | 15 52 | 21 25 | — | |
| Turenne..... | 6 21 | 9 26 | 13 21 | » | 16 2 | 21 34 | — | |
| BRIVE..... ar. | 6 54 | 9 48 | 13 44 | » | 16 27 | 21 54 | 1 39 | |
| PARIS (Orsay) ar. | » | 19 4 | » | » | 23 35 | 5 39 | 8 43 | |

## Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

| | | | | (Orsay) | (Orsay) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| PARIS (Aust.) d. | 21 57 | 22 59 | » | 7 30 | 10 15 | » | » |
| Brive..... dép. | 3 53 | 8 19 | » | 14 3 | 17 8 | 18 16 | » |
| Turenne..... | 4 14 | 8 44 | » | 14 23 | 17 29 | 18 52 | » |
| Quatre-Routes.... | 4 22 | 8 53 | » | 14 31 | 17 37 | 19 3 | » |
| St-Denis-p.-Martel arr. | 4 29 | 9 » | » | 14 38 | 17 44 | 19 15 | » |
| St-Denis-p.-Martel dép. | 4 35 | 9 8 | » | 14 42 | 17 48 | 19 39 | » |
| Montvalent..... | — | 9 19 | » | — | 17 59 | 19 57 | » |
| Rocamadour ..... | 4 59 | 9 37 | » | 15 6 | 18 15 | 20 46 | » |
| Gramat ..... | 5 10 | 9 50 | » | 15 16 | 18 26 | 21 7 | » |
| Flaujac (halte)... | — | 10 3 | » | — | 18 38 | » | » |
| Assier..... | 5 29 | 10 13 | » | 15 34 | 18 48 | 21 42 | » |
| Le Pournel..... | — | 10 22 | » | 15 43 | 18 57 | » | » |
| FIGEAC.....dép. | 5 52 | 10 44 | » | 15 59 | 19 14 | 22 13 | » |
| CAPDENAC ar. | 6 1 | 10 53 | » | 16 8 | 19 23 | 22 26 | » |
| CAPDENAC d.. | 6 27 | 11 20 | » | 16 16 | 19 38 | » | » |
| TOULOUSE ..... | 9 56 | 15 23 | » | 19 15 | 23 21 | » | » |

## De Cahors à Capdenac

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAHORS..... | 8 2 | 10 14 | 16 44 | 19 20 | |
| Cabessut..... | 8 11 | 10 25 | 16 55 | 19 31 | |
| Arcambal..... | 8 20 | 10 41 | 17 4 | 19 42 | |
| Vers..... | 8 28 | 10 59 | 17 12 | 19 51 | |
| Saint-Géry..... | 8 35 | 11 14 | 17 17 | 19 57 | |
| Conduché..... | 8 46 | 11 43 | 17 28 | 20 10 | |
| Saint-Cirq-la-Popie.. | 8 52 | 11 53 | 17 34 | 20 17 | |
| St-Martin-Labouval.. | 8 59 | 12 17 | 17 41 | 20 29 | |
| Calvignac..... | 9 5 | 12 27 | 17 47 | 20 37 | |
| Cajarc..... | 9 16 | 12 44 | 17 59 | 20 52 | |
| Montbrun..... | 9 25 | A titre essai jours de foire à Cajarc | 18 8 | 21 3 | |
| Toirac..... | 9 33 | | 18 16 | 21 13 | |
| Lamadeleine..... | 9 44 | | 18 27 | 21 26 | |
| CAPDENAC..... | 9 55 | | 18 38 | 21 38 | |

## De Capdenac à Cahors

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAPDENAC..... | 7 11 | 11 49 | 19 37 | » | |
| Lamadeleine..... | 7 23 | 12 5 | 19 47 | » | |
| Toirac..... | 7 34 | 12 19 | 19 56 | » | |
| Montbrun..... | 7 42 | 12 30 | 20 3 | » | |
| Cajarc..... | 7 52 | 12 45 | 20 13 | » | |
| Calvignac..... | 8 2 | 12 58 | 20 22 | » | |
| St-Martin-Labouval.. | 8 9 | 13 7 | 20 28 | » | |
| Saint-Cirq-la-Popie.. | 8 17 | 13 17 | 20 35 | » | |
| Conduché..... | 8 23 | 13 25 | 20 41 | » | |
| Saint-Géry..... | 8 38 | 13 41 | 20 53 | » | |
| Vers..... | 8 43 | 13 48 | 20 58 | » | |
| Arcambal..... | 8 50 | 13 59 | 21 5 | » | |
| Cabessut..... | 8 59 | 14 14 | 21 14 | » | |
| CAHORS..... | 9 6 | 14 23 | 21 21 | » | |

## De Sarlat à Gourdon

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| SARLAT ..... | 8 29 | 17 6 | » |
| Carsac..... | 8 39 | 17 17 | » |
| Grolejac..... | 8 45 | 17 28 | » |
| St-Cirq-Madelon..... | 8 51 | 17 34 | » |
| Payrignac (arr.)..... | 8 58 | 17 41 | » |
| GOURDON..... | 9 8 | 17 51 | » |

## De Gourdon à Sarlat

| | | | |
|---|---|---|---|
| GOURDON..... | 6 46 | 16 4 | » |
| Payrignac (arr.)..... | 6 55 | 16 12 | » |
| St-Cirq-Madelon..... | 7 3 | 16 19 | » |
| Grolejac..... | 7 21 | 16 24 | » |
| Carsac..... | 7 32 | 16 33 | » |
| SARLAT ..... | 7 46 | 16 46 | » |